

SUR INSTRUCTION DE TEBBOUNE

45 enfants palestiniens et 6 Algériens blessés rapatriés de Gaza

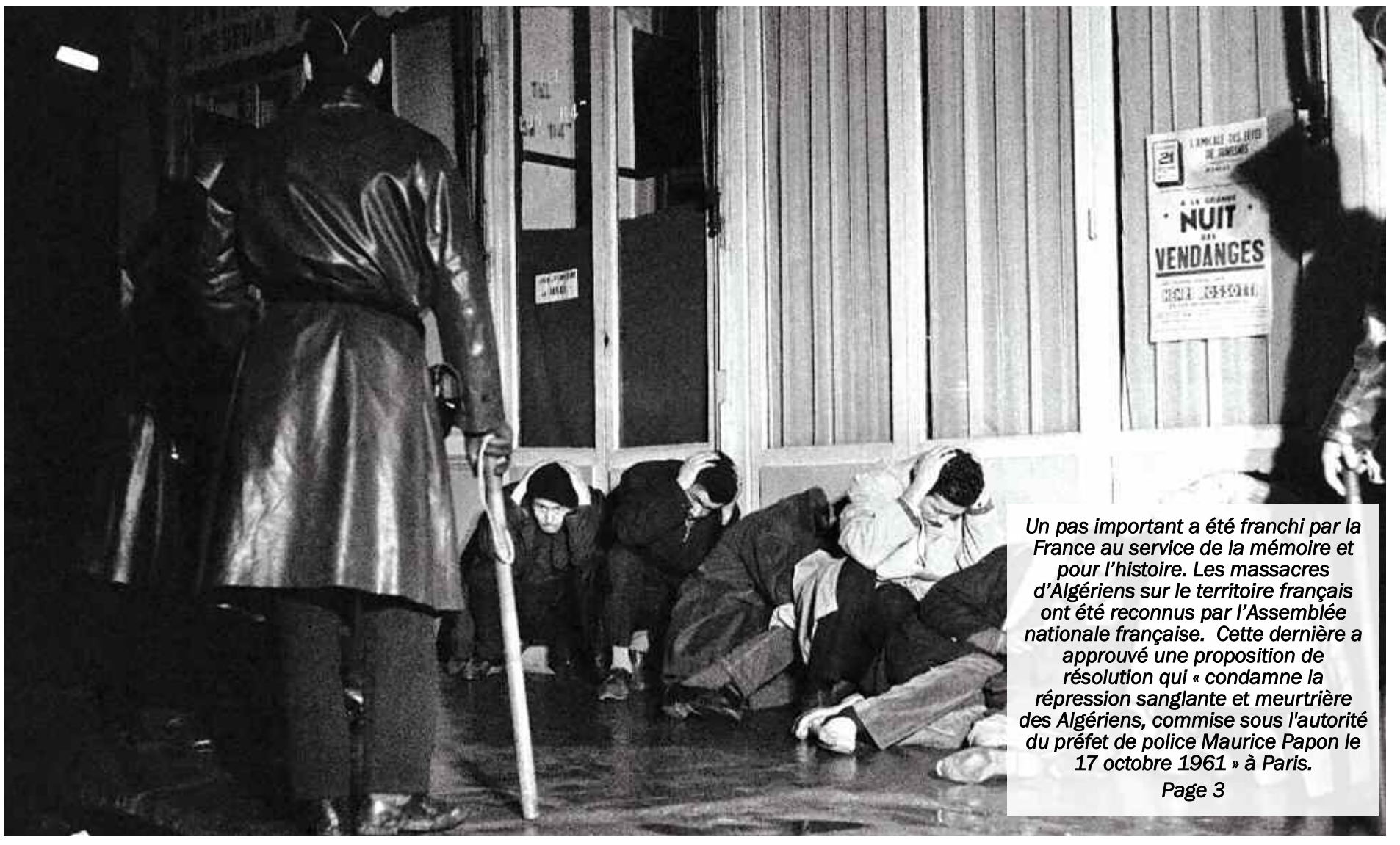
Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7855 - SAMEDI 30 MARS 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



MASSACRE DU 17 OCTOBRE 1961

LA FRANCE FACE À SES DÉMONS



Un pas important a été franchi par la France au service de la mémoire et pour l'histoire. Les massacres d'Algériens sur le territoire français ont été reconnus par l'Assemblée nationale française. Cette dernière a approuvé une proposition de résolution qui « condamne la répression sanglante et meurtrière des Algériens, commise sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon le 17 octobre 1961 » à Paris.

Page 3

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS UNIVERSITAIRES

LES INDEMNITÉS REVALORISÉES

Page 2

LE RGA LANCÉ AVANT LA FIN DU MOIS DE JUIN

UNE OPÉRATION STRATÉGIQUE

Page 4

FESTIVAL DE LA CHANSON CHAÂBI

LES QCIDATES RESSUSCITÉES

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS UNIVERSITAIRES

La revalorisation des indemnités effective

Les décrets exécutifs modifiant les statuts particuliers des enseignants-chercheurs, des chercheurs permanents et des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, ainsi que les régimes indemnitaires y référant, marqués par une nette amélioration, ont été publiés au Journal officiel n° 18.

Cette revalorisation, applicable rétroactivement à partir du 1er janvier 2024, se traduit par des augmentations significatives des différentes indemnités et primes. Concrètement, la bourse d'expérience pédagogique récompensant l'acquisition de connaissances et de compétences est désormais majorée de 3 % pour chaque diplôme obtenu. Cette mesure vise à encourager la formation continue et à valoriser l'expertise des enseignants-chercheurs.

La prime d'encadrement et de suivi pédagogique, qui représente une part importante de la rémunération des enseignants-chercheurs, a été revalorisée de 30 à 85 %. Cette revalorisation substantielle vise à reconnaître l'investissement pédagogique de ces professionnels et à les motiver à poursuivre leurs efforts pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et garantir un meilleur encadrement pédagogique.

De même, la prime de qualification universitaire, qui valorise les compétences et l'expertise des enseignants-chercheurs, a connu une augmentation de 15 à 60 %. Cette mesure vise à encourager la recherche et l'innovation et à attirer les meilleurs talents vers l'enseignement supérieur.



Des augmentations significatives.

La prime de documentation, indispensable à la réalisation des activités de recherche et d'enseignement, a également été revue à la hausse, avec un montant désormais compris entre 10 000 et 25 000 DA. Cette augmentation permettra aux enseignants-chercheurs de disposer des ressources nécessaires à leurs missions.

Au-delà des aspects financiers, les décrets publiés clarifient les missions et les droits des enseignants-chercheurs. Ils insistent sur le respect des règles d'éthique et de déontologie de la profession, valeurs fondamentales qui garantissent la crédibilité et l'intégrité de l'enseignement supérieur.

Les textes révisés soulignent l'importance des libertés académiques, pilier essentiel de la recherche et de l'innovation. Ils réaffirment l'attachement aux valeurs universitaires et aux constantes nationales, éléments fondamentaux qui contribuent à la formation de citoyens responsables et engagés. Le rythme d'avancement dans la carrière des enseignants-chercheurs est désormais mieux défini. Les conditions de formation, l'accès au détachement et les critères de nomination à certains postes de responsabilité sont précisés dans les nouveaux textes.

Ces dispositions visent à garantir un déroulement de carrière transparent et équitable, à valoriser les compétences et l'expérience des enseignants-chercheurs et à leur offrir des perspectives d'évolution encourageantes. Le décret relatif aux enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires les assujettit aux mêmes règles d'éthique et de déontologie que leurs collègues du secteur classique. Ils bénéficient également de la protection des droits d'auteur et de droits voisins pour leurs inventions, découvertes et autres résultats de recherche.

Le texte précise également que le temps de travail de ces professionnels est réparti équitablement entre les activités d'enseignement, de formation et de recherche, assurant ainsi un équilibre entre les différentes missions qui leur sont confiées.

Il convient de noter que le ministère de l'Enseignement supérieur a indiqué jeudi dernier, dans un communiqué, que la revalorisation des indemnités des enseignants-chercheurs a été saluée par la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (FNESRS) affiliée à l'UGTA, qui a transmis une lettre de remerciement et de reconnaissance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, suite à la publication des statuts particuliers et des régimes indemnitaires.

Sihem Bounabi

EDUCATION NATIONALE

Un nouveau cahier des charges pour les écoles privées

LE MINISTRE de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a annoncé, lors de sa visite dans la wilaya de Médéa jeudi dernier, que le cahier des charges relatif aux écoles privées sera bientôt publié dans le but d'encourager l'enseignement privé qui, a-t-il indiqué, fait partie du système éducatif national et dispense le programme officiel avec les mêmes méthodes pédagogiques. Cependant, a-t-il précisé, l'enseignement privé a des «choses» en plus qui seront soumises à autorisation du ministère de l'Education nationale étant donné que celui-ci doit faire partie d'un système national unique et unifié axé sur les mêmes programmes, les mêmes valeurs, les mêmes buts et les mêmes méthodes.

Les nouveautés concernant les écoles privées entrent dans le cadre des efforts de l'Etat, en particulier au profit des zones où le besoin se fait sentir et en adéquation avec la carte scolaire de la wilaya, c'est-à-dire là où il y a des élèves et où il est enregistré une surcharge des classes.

Les efforts de l'enseignement privé doivent donc accompagner les efforts de l'Etat pour localiser ses établissements à l'endroit qu'il faut, et ce dans l'intérêt national. Le projet de ce cahier des charges va permettre à ces établissements de bénéficier de l'accompagnement et du soutien nécessaires au même titre que l'enseignement public. Le ministre a, en outre, déclaré que l'inscription en 1re année primaire des enfants nés en 2018 se fera dès la rentrée 2024/2025, à partir du fichier de la base de données du ministère, «sans attendre que le tuteur le fasse». Pour ce faire, «nous sommes en relation d'interopérativité avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire».

De la sorte, a expliqué le ministre, si le tuteur ne se présente pas pour inscrire son enfant, «nous allons le faire à sa place grâce à la numérisation». Une démarche qui conforte les efforts du gouvernement en la matière, sachant que le taux de scolarisation en Algérie est supérieur à 99 % et que pour le reste, soit moins de 1 %, il sera aisé de faire leur identification à l'aide de la numérisation et de procéder à l'application de la loi en cas de défaillance du tuteur, sauf cas exceptionnels.

Au cours de son déplacement, le ministre a procédé à l'inauguration d'un CEM de base 5 à Djamma R'Soul, commune de Ouled Brahim, 20 km à l'est du chef-lieu de wilaya, d'un lycée de remplacement à Berrouaghia ainsi qu'à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un lycée et d'un CEM à Tletat Douairs (35 km sud-est du chef-lieu de wilaya).

Le ministre a visité les travaux de réalisation pour la transformation des locaux professionnels en un groupe scolaire d'une capacité de 500 élèves à Ouamri, 20 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, et a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'un CEM à Aïn Djerda, commune de Draâ Smar (7 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya).

Nabil B.

USTHB - SONATRACH

Accord de coopération sur la recherche gazière

L'UNIVERSITÉ des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) a signé, jeudi à Alger, un accord de coopération avec la Direction centrale Recherche et développement (R&D) de Sonatrach, visant à renforcer les échanges scientifiques et pédagogiques, notamment dans le domaine de la recherche sur le gaz et son développement. Cet accord a été signé par le recteur de l'USTHB, le Pr Djamal-Eddine Akretche, et le directeur central Recherche et développement (R&D) à Sonatrach, Mustapha Mohamed Benamara, au siège de l'Université, dans le cadre de l'accord-cadre signé entre les deux parties en 2021 pour le renforcement de la coopération. Cette dernière vise à renforcer la recherche sur le gaz, notamment pour trouver des solutions à ce qu'on appelle «la poudre noire» dans le gaz, un problème auquel «les compagnies pétrolières sont confrontées dans la production et le transport de gaz par pipeline et conteneurs, et qui concerne également le citoyen avec son véhicule personnel», selon les explications fournies par le chercheur à R&D de Sonatrach, Khaled Kadi. Pour sa part, M. Benamara a indiqué que cet accord intervenait dans le cadre du programme de recherche appliqué actuellement par Sonatrach dans tous les domaines, et vise à consolider la coopération commune entre les experts des deux institutions pour élaborer un programme de recherche permettant de trouver des solutions pour se débarrasser de «la poudre noire». De son côté, le recteur de l'université a estimé que cet accord «intervenait dans le cadre de la nouvelle vision de l'université qui tend à s'ouvrir sur l'environnement économique, notamment avec le groupe Sonatrach pionnier en matière de développement». Cette coopération permettra au laboratoire «Mécanique des fluides» de la Faculté de physique de l'université d'apporter ses contributions à la résolution du problème mondial de la poudre noire et d'assister les étudiants de l'université, notamment les doctorants, dans la création de start-up et de micro-entreprises».

S. N.

MASSACRES D'ALGÉRIENS À PARIS EN 1961

Le Parlement français reconnaît et condamne

Un pas important a été franchi par la France au service de la mémoire et pour l'histoire. Les mensonges coloniaux sur les massacres d'Algériens sur le territoire français ont été reconnus par l'Assemblée nationale française.

L'hémicycle parlementaire vient d'approuver, ce jeudi 28 mars, une proposition de résolution qui «condamne la répression sanglante et meurtrière des Algériens, commise sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon le 17 octobre 1961» à Paris, au cours de laquelle des centaines de manifestants pacifiques sont tombés en martyrs, selon des historiens et des témoignages de plusieurs acteurs.

Soixante-sept députés ont voté pour et onze contre, issus des rangs du Rassemblement national (extrême-droite). Les députés de l'extrême-droite, nostalgiques de l'Algérie française et héritiers de l'OAS (Organisation armée secrète), ont tout fait pour faire capoter ce texte ; certains ont même qualifié ces massacres de «fake news».

Le texte «souhaite», en outre, «l'inscription d'une journée de commémoration (de ce) massacre» à «l'agenda des journées nationales et cérémonies officielles».

La résolution invite, par ailleurs, le gouvernement à «travailler en commun avec les autorités algériennes pour appréhender leur histoire commune, y compris celle des événements du 17 octobre 1961».

L'écriture du texte a fait l'objet d'un «travail de réécriture à la virgule près» avec le parti présidentiel et l'Elysée pour parvenir à une version qui convienne à l'exécutif, raconte la députée écologiste Sabrina Sebaihi, à l'origine du texte.

Le fait d'inscrire une journée de commémoration à l'agenda des journées officielles et cérémonies a aussi donné lieu à «une bataille de plusieurs mois et, finalement, on s'est mis d'accord», affirme-t-elle.



Un pas important pour la mémoire.

Un ex-député ayant participé au travail, Philippe Guillemard, confirme que les échanges ont été «nombreux» et que la proposition de résolution a été «ciselée mot par mot».

Le 17 octobre 1961, à l'appel de la Fédération de France du Front de Libération Nationale, des milliers d'Algériennes et d'Algériens sont descendus dans les rues de Paris, bravant le couvre-feu, pour manifester leur solidarité et leur soutien au peuple algérien en lutte pour son indépendance.

La démonstration populaire commence dans le calme, drainant des populations de plus en plus nombreuses. La foule, d'environ 40 000 personnes, est impressionnante tant par le nombre que par la discipline des manifestants.

A une manifestation pacifique, les forces de répression ont répondu par une violence inouïe.

Impressionnées, les forces de police, sous les ordres du «sinistre» Préfet Maurice Papon, font feu sur cette foule. Ceux qui échappent aux balles sont jetés vivants dans la Seine. La manifestation est réprimée dans le sang ; on estime à plus de 200 le nombre de morts et 400 disparus. Il s'agit de la manifestation la plus réprimée de l'histoire. Maurice Papon qui a ordonné cette tuerie n'a jamais été poursuivi pour ce crime, mais sera rattrapé par l'histoire quelques années plus tard et condamné à la prison pour ses actes anti-juifs durant la guerre 1939-1945.

Il y a quatre ans, le président Emmanuel Macron avait déposé une gerbe de fleurs au pont de Bezons, à Paris, en hommage aux victimes, ce qui était considéré comme un geste symbolique et un premier pas de reconnaissance. Il avait notamment déclaré que «les crimes commis cette nuit-là sous l'autorité de Maurice Papon sont inexcusables pour la République».

Dans son intervention lors du vote, la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales, Dominique Faure, a reconnu que la manifestation a été «réprimée dans la violence» et que «plusieurs dizaines de personnes furent tuées, leurs corps jetés dans la Seine».

La ministre a appelé à avoir «une pensée pour ces victimes et leurs familles frappées de plein fouet par l'engrenage de la violence».

Plusieurs personnalités françaises ont salué ce pas, la qualifiant de «victoire» tout en estimant qu'il faut «aller au bout du travail politique et mémoriel en œuvrant à la reconnaissance par la France du crime d'Etat qu'a constitué ce massacre».

Mohamed K.

GENDARMERIE NATIONALE

«Un pilier essentiel de la sécurité du pays», affirme Chanegriha

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a relevé le rôle essentiel joué par la Gendarmerie nationale dans la préservation de la sécurité et la stabilité de l'Algérie aux côtés de l'ANP, dans une allocution prononcée, jeudi, à l'occasion d'une une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Gendarmerie nationale.

Il a affirmé l'importance de la Gendarmerie nationale, qui sert de trait d'union avec le peuple et d'instrument fiable pour l'ANP, au service du droit et du pays, ajoutant que ce corps «est une composante indissociable de l'ANP et un pilier essentiel de la sécurité et de la stabilité de notre pays», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. Il a souligné à cette occasion l'engagement indéfectible de l'ANP à faire face aux différentes menaces qui pèsent sur le pays. «Conscients de tout ce qui se trame contre notre pays, nous nous engageons au sein de l'ANP, sous la conduite de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à consentir efforts après efforts pour remporter les enjeux de l'heure», a-t-il déclaré.

Le général a insisté sur la détermination de l'ANP à préserver l'indépendance de l'Algérie, à consolider sa souveraineté nationale et son intégrité territoriale, et à maintenir la cohésion populaire. En outre, il a salué l'important rôle de la gendarmerie dans la lutte, aux côtés des autres corps de sécurité contre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière, ainsi que sa contribution à la sécurité et à la stabilité des zones rurales et semi-urbaines.

Il convient de noter qu'après la cérémonie d'accueil, le général Chanegriha a observé un moment de recueillement à la mémoire du martyr et héros Larbi Ben M'hidi, dont le siège du Commandement de la Gendarmerie Nationale porte le nom. Le chef d'Etat-major a conclu sa visite en donnant un ensemble d'instructions et d'orientations visant à renforcer les efforts de la Gendarmerie Nationale. Il a notamment insisté sur la nécessité de poursuivre la veille et de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir une sécurité optimale au niveau de toutes les régions et frontières du pays, particulièrement en ce mois sacré de ramadhan.

Sihem B.

SUR INSTRUCTION DE TEBBOUNE

45 enfants palestiniens et 6 Algériens blessés rapatriés de Gaza

UN TOTAL de 45 enfants palestiniens et six Algériens blessés ont été rapatriés, jeudi soir, à partir de l'aéroport du Caire (Egypte), à bord de deux avions médicalement équipés des forces aériennes algériennes, pour bénéficier d'une dans hôpitaux militaires et cercles de l'Armée en Algérie, en application d'une initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

L'initiative de Tebboune vise à prendre en charge un total de 450 enfants palestiniens blessés pour bénéficier de soins, suite aux blessures et aux traumatismes dus aux bombardements sionistes barbares ayant ciblé des civils palestiniens dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023.

Pour ce faire, tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de cette opération à caractère humanitaire, qui sera suivie d'opérations d'évacuation ultérieures au profit d'autres catégories de blessés, notamment ceux amputés de leurs membres. Cette initiative s'inscrit dans le soutien inconditionnel apporté par l'Algérie au peuple palestinien dans la dure épreuve qu'il traverse.

Le 22 décembre dernier, l'Algérie avait accueilli un premier groupe de blessés palestiniens composé de trois Palestiniens, une jeune maman de 22 ans, son bébé et sa sœur âgée de 16 ans, grièvement blessés. Ils avaient été pris en charge à l'hôpital militaire d'Ain Naâdja à Alger.

Au moins 20 Algériens en majorité des binationaux ont été tués dans la bande de Gaza entre octobre et janvier 2023 par l'armée d'occupation israélienne, avait indiqué au *Jeune Indépendant* de source sanitaire dans la ville de Rafah au sud de l'enclave palestinienne. Par ailleurs, l'Algérie poursuit ses efforts incessants pour prendre en charge le rapatriement des ressortissants algériens bloqués dans la bande de Gaza, en dépit des difficultés et des entraves rencontrées, et ce en coopération avec les autorités égyptiennes, le Croissant-Rouge palestinien, et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) .

Parallèlement, l'Algérie, dans un vaste élan de solidarité, a mobilisé des avions pour acheminer les aides humanitaires à ceux qui sont bloqués dans la bande de Gaza pour alléger leurs souffrances, sachant que l'opération se poursuit et sera suivie, au courant de la semaine prochaine, de l'envoi d'aides humanitaires supplémentaires.

M. B.

HADJ 2024

Le CPA lance un crédit sans intérêts

LE CRÉDIT populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, jeudi, le lancement d'un crédit sans intérêts au profit des pèlerins leur permettant de s'acquitter du coût financier du Hadj. Le crédit «Qard Hassen Hajji» est certifié conforme à la charia par le Comité national de la fatwa pour l'industrie de la finance Islamique. Il est destiné aux pèlerins remplissant toutes les exigences légales et réglementaires établies par les autorités compétentes dans ce domaine, et ce en vue de leur permettre de s'acquitter du coût financier du Hadj.

Le montant du crédit peut aller jusqu'à 300 000 DA pour une durée de 24 mois dont 3 mois de différé. Il est destiné aux particuliers résidents de nationalité algérienne, disposant d'un revenu régulier et dont l'âge est inférieur à 75 ans.

S. N.

L'ALGÉRIE POSSÈDE LES ATOUTS POUR DÉVELOPPER CETTE FILIÈRE

Cap sur les industries chimiques

LE MINISTRE de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a mis en avant la stratégie de son secteur pour le développement de la filière des industries chimiques en vue de répondre aux besoins nationaux et de réduire la facture d'importation des produits chimiques de base. Il a assuré que l'Algérie possède tous les atouts pour développer cette industrie, satisfaire le marché local et aller, ensuite, vers la commercialisation des produits à l'international.

«La stratégie du ministère dans le domaine de l'industrie chimique, conformément aux objectifs du gouvernement, repose essentiellement sur l'examen des ressources disponibles et les tendances du marché pour répondre aux besoins nationaux et internationaux en la matière», a indiqué Aoun lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, tenue avant-hier.

La stratégie du secteur s'appuie également sur la diversification de la production et l'investissement dans la recherche et le développement pour davantage de compétitivité à l'international, dans le cadre du développement durable en tenant compte de l'impact environnemental de la production chimique, a ajouté le ministre.

Il a précisé, à cet égard, que son secteur «a commencé effectivement à développer la filière des industries chimiques pour répondre à davantage de besoins nationaux et internationaux et réduire la facture d'importation des produits chimiques de base».

Les premiers fruits de cette politique sont notables dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie du plastique, de la peinture industrielle, des détergents, des cosmétiques et d'autres produits, où le pays est «passé d'importateur à autosuffisant ou exportateur», selon le ministre.

Le ministre de l'Industrie a en outre souligné les avancées enregistrées dans le domaine des industries pétrochimiques et aussi dans le développement de l'industrie pharmaceutique. Il a ainsi f fait savoir que l'Algérie était l'un des principaux producteurs de médicaments en Afrique, comptant 203 sociétés de production de médicaments couvrant 70% des besoins du marché national, en plus des exportations réalisées dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Elles avaient atteint 12,6 millions dollar en 2023 et devraient atteindre 17 millions de dollar en 2024.

S. N.

TIZI OUZOU

Réception de 100 tonnes de poulet congelé

SOUCIEUX de venir à la rescousse des petites bourses et, par conséquent, leur faire éviter les prix imposés par les privés, les pouvoirs publics viennent de doter la wilaya de Tizi Ouzou de 100 tonnes de poulet congelé qui est vendu à travers les différents points de vente de l'entreprise publique CARRAVIC depuis mercredi dernier. Le prix du poulet congelé est de 390 DA le Kg. Notons enfin que les points de vente de l'entreprises CARRAVIC, qui sont au nombre de cinq, sont implantés à Tizi-Rached, Taboukert, deux à Tizi-Ouzou et le cinquième à Draâ Ben Khedda. Relevons que chez le privé, le prix affiché pour le poulet de chair est de 530 DA le Kg.

Saïd T.

LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE LANCÉ AVANT LA FIN DE JUIN

Une opération à caractère stratégique

Considéré comme un mécanisme de prise de décision et d'orientation des politiques publiques, le troisième recensement général de l'agriculture (RGA) débutera avant la fin du premier semestre 2024. L'heure est aux derniers préparatifs, selon le ministre du secteur.

Retardé de quelques mois, car prévu initialement en octobre 2023, le recensement général de l'agriculture va démarrer effectivement après l'opération pilote effectuée entre le 18 février et le 3 mars au niveau de six wilayas pour évaluer le plan opérationnel élaboré par le comité technique sur le terrain, en vue de s'assurer de son efficacité et des moyens humains et techniques mobilisés à cet effet.

C'est le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, qui a fait cette annonce, lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales. «Nous sommes à l'approche du recensement général de l'agriculture, qui débutera avant la fin du premier semestre», a-t-il indiqué, précisant que la date sera annoncée après la réunion de la commission nationale de préparation du RGA. Ce dernier sera global, touchant les différents aspects du secteur, dont la richesse animale, le nombre d'investisseurs, les modes d'investissement et de production, selon les précisions du ministre, lequel a affirmé que cette opération permettra l'élaboration d'une cartographie pour la richesse agricole.

M. Cherfa a, en outre, souligné l'importance de cette opération, rappelant les instructions du président de la République données au gouvernement lors du dernier Conseil des ministres.

Le Président a souligné l'impératif d'accorder une grande importance au recensement général dans le secteur de l'agriculture, celui-ci étant un mécanisme essentiel pour connaître les capacités nationales et identifier les besoins afin de prendre les bonnes décisions sur la base de données scientifiques exactes. Le ministère de l'Agriculture se penche sur les derniers préparatifs. L'opération a fait objet d'une réunion avec les directeurs des services agricoles des 58 wilayas du pays, en vue d'examiner les préparatifs pour ce rendez-vous. Le ministre, qui l'a qualifié d'»opération cruciale», a salué le niveau de mobilisation pour mener à bien ce recensement et a exhorté l'ensemble des cadres aux niveaux central et local à relever le défi.



Un mécanisme de prise de décision.

Une vision globale et détaillée sur le secteur de l'agriculture devrait ainsi être donnée à l'issue du RGA, en introduisant les changements intervenus dans le secteur de l'agriculture depuis le dernier recensement réalisé en 2001, après celui de 1973, premier recensement de l'agriculture depuis l'indépendance. Il intervient aussi après le recensement de la ressource animale mené récemment par le secteur, qui a donné lieu, faut-il le signaler, à des résultats non identiques aux chiffres relayés auparavant. Faut-il s'attendre à une situation similaire s'agissant de l'agriculture, notamment pour ce qui est des terres exploitées. Les préparatifs pour ce recensement ont commencé depuis l'annonce de son lancement.

C'est à la commission nationale de recensement général de l'agriculture, composée de 19 membres, que la mission a été principalement confiée, en collaboration avec les parties concernées. Cette commission a tenu sa première réunion au mois de décembre 2023, où ont été examinés plusieurs points dont le règlement intérieur de la commission et le projet de questionnaire relatif au recensement, en se basant notamment sur l'expérience du recensement général de la population.

Ladite commission a tenu sa troisième réunion, au début de février, où la méthode pratique pour la réalisation du RGA a été présentée et adoptée, ainsi que le plan d'information propre à la réalisation de cette opération fondamentale. En somme, cette opération revêt un caractère stratégique pour le secteur agricole et pour l'économie nationale de manière générale, de l'avis des experts qui ont mis en avant le caractère vital de cette opération.

Lilia Aït Akli

SESSION DE L'APW DE TIZI OUZOU

Retard dans l'exécution des projets

LA ZONE industrielle de Souamâa et bilan des activités de l'exécutif de la wilaya de Tizi Ouzou au terme de l'année d'exercice 2023, tels sont les points ayant constitué l'ordre du jour de la session ordinaire de deux jours de l'APW, dont les travaux ont été clôturés jeudi dernier.

Comme d'habitude, l'institution élue que préside Mohamed Klalèche a refusé de donner un satisfecit à l'exécutif de wilaya dans la gestion des projets de développement. La zone industrielle de Souamâa, désignée comme telle conformément au décret exécutif n°12-176 du 11 avril 2012 et qui n'est toujours pas exploitable alors que l'APW la considère comme le véritable propulseur du développement de la wilaya, Sa situation physique et juridique et historique a été passée en revue avant de plaider pour sa viabilisation afin qu'elle soit remise à la disposition des investisseurs.

Concernant le deuxième point d'ordre du jour, la lecture du rapport faite par le secrétaire général de la wilaya, Miloud Fellahi, a fait ressortir dans son préambule que «notre wilaya recèle d'importantes potentialités et atouts naturels et économiques, et détient un potentiel inestimable en matière de ressources humaines, bien qualifiées, à même de relever les défis du développement». «L'année 2023, a poursuivi le secrétaire général de la wilaya, est marquée par la mise en application des dispositions de la loi organique relative aux finances dans la gestion des finances publiques, et étant un nouveau dispositif de gestion, des formations sur le thème ont été assurées tout au long de l'année 2023 au profit des agents et cadres intervenant dans le circuit des dépenses publiques». Mais qu'en est-il justement des dépenses au cours de cette année considérée ? Le rapport de l'administration de wilaya fait mention que la situation au 31 décembre 2023 était que l'autorisation d'engagement globale vivante a été de 349 561 256 347 DA dont 15 463 237 000 DA, représentant le montant des 83 opérations non engagées concernées par les mesures du gel, soit 4,5 % de l'enveloppe globale de la wilaya. Les engagements cumulés sont de 260 147 797 299 DA. Quant au taux d'engagement, il a été de 78 %.

Pour le total des crédits de paiements mis en place, il est de 61 285 090 443 DA.

Quant aux crédits consommés, ils sont d'un montant de 31 379 216 927 DA, soit un taux de consommation de 51 %. Les crédits de consommation de l'année 2023 sont plus importants que ceux de l'année précédente (2022). Au cours de l'année 2022, le montant de la consommation des crédits était de 20 908 284 316 DA pour une enveloppe disponible de 53 014 677 544 DA, soit un taux de consommation de seulement 39 %. Notons enfin que lors de son intervention, Mohamed Klalèche a plaidé pour «l'amélioration des conditions socio-économiques de nos concitoyens», lesquels ne peuvent se réaliser «sans le moteur de la croissance économique, la création de richesses et d'emplois».

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

Le dernier sermon du prophète (I)

« Toute l'humanité descend d'Adam et Ève. Un Arabe n'est point supérieur à un non-Arabe, et un non-Arabe n'est point supérieur à un Arabe ; et les Blancs ne sont point supérieurs aux Noirs, de même que les Noirs ne sont point supérieurs aux Blancs. Aucune personne n'est supérieure à une autre, si ce n'est en piété et en bonnes actions. »

Paroles du Prophète (paix et bénédiction sur lui) lors de son dernier sermon.

Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) est né à la Mecque, en Arabie Saoudite, aux environs de l'an 570 de notre ère. Il est un exemple à suivre pour toute l'humanité, car c'était un homme des plus remarquables et ce, dans tous les domaines d'activités. C'était un prophète, un dirigeant, un philosophe, un orateur, un soldat, un mari, un ami, un père, un neveu et un grand-père. C'était un homme d'amour, de patience, de courage, de sagesse, de générosité et d'intelligence, et il a inspiré des millions de personnes à travers le monde et à travers les siècles.

Dans le Coran, Dieu dit qu'il a été envoyé comme une miséricorde aux peuples du monde : **« Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers. »** (Coran 21:107)

Sa mission prophétique a débuté alors qu'il avait quarante ans, aux environs de l'an 610 de notre ère, et s'est poursuivie jusqu'en l'an 632. L'humanité, qui suivait alors la voie de l'ignorance, a été guidée sur la voie de la vertu par la grâce de Dieu.

Peu de temps avant sa mort, et alors qu'il faisait le pèlerinage (Hajj) à la Mecque, le prophète Mohammed a prononcé un sermon qui allait par la suite être connu sous le nom de « dernier sermon du prophète ». Ce dernier sermon n'était pas qu'un rappel destiné à ses fidèles, mais aussi un important avertissement. Il confirmait également la fin de sa mission prophétique.

L'année 10 de l'Hégire est considérée comme une des plus importantes pour trois raisons. Premièrement, c'est l'année où le Prophète a prononcé son dernier sermon au cours de son pèlerinage d'adieu, à la Mecque.

Deuxièmement, c'est l'année où de nombreuses délégations sont venues faire la paix avec les musulmans. Troisièmement, il s'agit de l'âge d'or de l'islam, où de nombreuses personnes se sont converties en acceptant le message que le Prophète avait prêché.

Le prophète a entrepris son pèlerinage d'adieu en l'an 10 de l'Hégire.

Ce pèlerinage est un des événements historiques les plus marquants pour les musulmans, car il s'agissait à la fois de son premier et de son dernier pèlerinage.

Le prophète Mohammed a prononcé son dernier sermon au cours du Hajj de l'an 632, au neuvième jour du mois de dhoul hijjah, qui est le douzième mois du calendrier lunaire. Il se tenait sur le mont Arafat, devant des milliers de musulmans.

Après avoir loué et remercié Dieu, pour son dernier sermon le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a déclaré : *« Ô peuple! Écoutez-moi attentivement, car je ne sais pas si, après cette année-ci, je serai encore parmi vous. Écoutez, donc, ce que je vous dis avec beaucoup d'attention et transmettez ce message à ceux qui ne pouvaient être présents parmi nous aujourd'hui.*

« Ô peuple! Tout comme vous considérez ce mois, ce jour, cette cité comme sacrés, considérez aussi la vie et les biens de chaque musulman comme sacrés. Retournez à leurs légitimes propriétaires les biens qui vous ont été confiés. Ne blessez personne afin que personne ne puisse vous blesser. Souvenez-vous qu'en vérité, vous rencontrerez votre Seigneur et qu'effectivement, Il vous demandera compte de vos actes.

Dieu vous a défendu de pratiquer l'usure [de prendre ou payer de l'intérêt], donc tout intérêt non-payé sera maintenant annulé. Votre capital, cependant, vous revient. Vous n'infligerez ni d'endurerez aucune injustice. Dieu a décidé de rendre l'intérêt illicite, et tout intérêt qui était dû à Abbas Ibn Abd'al Mouttalib sera maintenant annulé.

« Méfiez-vous de Satan, pour le salut de votre religion. Il a perdu tout espoir de ne pouvoir jamais vous amener à commettre les grands péchés ; attention, donc, à ne pas le suivre dans les péchés mineurs.

« Ô peuple! Il est vrai que vous avez certains droits à l'égard de vos femmes, mais elles aussi ont des droits sur vous. Souvenez-vous que c'est par la permission de Dieu que vous les avez prises pour épouses et que c'est Dieu qui vous les a confiées.

Si elles respectent vos droits, alors à elles appartient le droit d'être nourries et habillées convenablement. Traitez donc bien vos femmes et soyez gentils envers elles, car elles sont vos partenaires et elles sont dévouées envers vous. Il est de votre droit qu'elles ne se lient pas d'amitié avec des gens que vous n'approuvez pas, et qu'elles ne commettent jamais l'adultère.

(A suivre)

L'Arrêt et la Prédestination (II)

CEPENDANT, nous exposons les versets coraniques suivants comme preuves supplémentaires de ce qui est avancé (Passage tiré du livre de M. al-Ghazâlî, *La Foi du Musulman.*) :

Allah - exalté soit-il - dit : **« Dis : « La Vérité est là, émanant de votre Seigneur. Y croira qui voudra et la reniera qui voudra. »** Sourate 18, « La caverne », verset 29

Allah - exalté soit-il - dit aussi : **« Dis : Ô Hommes ! Très certainement la Vérité vous est parvenue de votre Seigneur. Quiconque en suit la voie le fera pour son bien ; celui qui en dévie se perdra lui-même. Je ne puis, quant à moi, répondre de vos actions ! »** Sourate 10, « Jonas », verset 108

Si l'homme n'était pas libre, on ne lui aurait pas fait assumer le choix de la bonne ou de la mauvaise voie. S'il ne disposait pas d'une volonté indépendante, ce qu'Allah - exalté soit-il - a dit « Dis : la vérité est là, émanant de votre Seigneur. Y croira qui voudra et la reniera qui voudra. ». Nous avons donc une volonté et nous ne sommes nullement contraints.

Allah - exalté soit-il - a fait descendre le Livre (le Coran), et a ordonné aux gens de suivre ses prescriptions et d'éviter ses interdits. Pour cela, Il a assigné une juste rétribution, dans ce monde et dans l'autre, à ceux qui ont obéi et à ceux qui ont désobéi.

Il a de même envoyé Son Messager pour appeler les gens à Son Livre et à Sa religion. Il lui a ordonné, ainsi qu'aux croyants au Message, de supporter avec patience les exactions des mécréants. Il leur a ensuite ordonné de les combattre pour s'être rebellés contre Allah et à cause des souffrances qu'ils infligeaient aux croyants. Si l'homme était telle une plume flottant dans l'air que le vent déplace comme il veut sans qu'elle soit mue par la moindre volonté, il n'aurait pas été nécessaire de révéler un Livre ou d'envoyer un Messager. Ni la récompense, ni la sanction n'auraient de sens ! Car la liberté, la volonté et le libre arbitre feraient défaut dès le départ ! Tout cela ne serait qu'amusement et futilité absurde. Or, la futilité est une chose impossible de la part d'Allah - exalté soit-il -. Allah - exalté soit-il - a créé l'univers et ce qu'il contient. Il l'a soumis à des règles, des lois et des systèmes qui le régissent. Il a établi la loi de la causalité, c'est-à-dire le rapport de cause à effet. Or, l'homme fait partie de ce monde et est soumis à cette loi, aussi bien dans ce qui le concerne des affaires de ce monde que dans celles de l'autre.

Allah - exalté soit-il - a dit **« Telle fut de tout temps la Loi d'Allah, les Lois d'Allah demeureront immuables. »** Sourate 48, « La victoire », verset 23

(Suite et fin)

Les 40 NAWAWIYA

HADITH 19 - L'AIDE D'ALLAH ET SA PROTECTION. (II)

Abd Allah ibn Abbâs (que Dieu l'agrée) a dit : J'étais [un jour] derrière le Prophète (paix et bénédiction sur lui) et il me dit :

« Ô jeune homme, je vais t'enseigner quelques préceptes. Garde Dieu, Dieu te gardera. Garde Dieu, tu le trouveras devant toi. Quand tu as une demande à adresser, adresse-la à Dieu. Quand tu cherches de l'aide, demande-le à Dieu. Sache le, si la communauté se réunissait pour t'être utile, f ses membres | ne te seraient utiles que par quelque chose que Dieu aurait écrit en ta faveur. Et s'ils se réunissaient pour te causer dommage, ils ne te causeraient dommage que par quelque chose que Dieu aurait écrit à ton encontre, les calâmes fussent-ils relevés et les feuillets secs».

Selon une version autre que celle rapportée par at-Tirmidhî, il y a ceci : « Garde Dieu, tu Le trouveras devant toi. Connais Dieu dans les moments d'aisance, Il te connaîtra dans les moments de détresse. Sache que rien de ce qui doit te manquer ne saurait t'atteindre et rien de ce qui doit t'atteindre ne saurait te manquer. Sache que le secours vient après la patience, la délivrance suit la détresse et le mésaise de plus d'aise s'accompagne ».

La première version est authentique : c'est un Hadîth rapporté par al-Tirmidhî (n° 2635), Ahmad (1/393), (1/307), al Hâkim (3/541-542), Ibn as-Sunnî dans Amal a lyawm wa-l-layla, al Baghawî dans Sharh as-sunna (2/123), al Ajurrî dans Ash-shari'a (198-190), ash-Shajrî dans Al amâl (2/194-19$), Ibn al Jawzî dans Zâd al masîr (8/292), al Muttaqî dans Al kanz (5691, 43435), Abu Na'îm dans Al hilya (1/314).

La deuxième version est d'une faible autorité canonique -da'if- : c'est une tradition rapportée para Hâkim (3/542), al-Tabrânî dans Al kabîr (/1/178-223). Al 'Uqaylî dans Ad-du'afâ (3/1437). Al Bayhaqî dans Al adâb (1073). Al-Tabrânî dans Ad-du'â (41). Dans sa chaîne - isnad- il y a Îsâ ibn Muhammd al Qurashî, Abu Hâtim dit de lui qu'il n'a pas une forte autorité canonique.

Leçons tirées de ce hadith

- La bonté et la bienveillance avec laquelle le Prophète (paix et bénédiction sur lui) traite celui qui est plus jeune que lui, «jeune homme, dit-il à Ibn 'Abbâs, je vais t'enseigner quelques préceptes ».
- Il convient à celui qui veut dire des paroles de grande importance de faire une introduction qui attire l'attention de l'interlocuteur. Avant d'entamer ses enseignements, le Prophète - (paix et bénédiction sur lui) - a dit : « jeune homme, je vais t'enseigner quelques préceptes ».
- Celui qui garde Dieu, Dieu le gardera (nous l'avions déjà expliqué dans notre précédente édition).
- Celui qui néglige Dieu - c'est-à-dire qu'il néglige la religion de Dieu -, Dieu le négligera et ne le regardera pas, Il a dit - Exalté est-Il - : { Ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Dieu ; Il les a fait oublier eux-mêmes : ce sont eux les scélérats }
- Celui qui garde Dieu -Puissant et Majestueux-, Il le guidera et l'orientera vers ce qui est bien. Et de la garde de Dieu à son égard s'ensuit nécessairement sa protection du mal, le Prophète a en effet dit : « Garde Dieu, tu le trouveras devant toi » (dans l'autre version : « tu le trouveras en face de toi »)
- Quand l'homme a besoin d'aide, qu'il le demande à Dieu, mais il n'y a pas d'empêchement à ce qu'il demande à quelqu'un d'autre que Dieu de l'aider dans ce qu'il est capable de faire, conformément à ce qu'a dit le Prophète (paix et bénédiction sur lui) : «Tu aides quelqu'un à s'installer sur sa monture ou à la charger et voilà pour toi une aumône». C'est un passage d'un Hadîth rapporté par al-Bukhârî (n° 2989), Muslim (1009).
- Les membres de la communauté ne peuvent pas apporter un avantage à quelqu'un sauf si Dieu l'a écrit pour lui, ils ne peuvent pas, non plus, faire du mal à quelqu'un sauf si Dieu l'a écrit à son encontre.
- A l'homme d'avoir l'espoir en Dieu et de ne pas se tourner vers les créatures, car les créatures ne peuvent lui valoir ni dommage ni avantage.
- Toute chose est écrite et déjà décidée. Il a été rapporté de façon certaine que le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a dit que Dieu a décrété les destinées des créatures avant de créer les cieux et la terre de cinquante mille ans.
- Dans l'autre version, on tire comme leçon que l'homme qui connaît Dieu par ses actes d'obéissance quand il jouissait de la bonne santé et de l'aisance, Dieu le connaîtra quand il se trouve dans la détresse, ainsi Il se montrera bienveillant à son égard, l'aidera et dissipera le mal dont il souffre.
- Si Dieu a écrit qu'une chose arrivera à quelqu'un, elle ne le manquera pas. S'il n'a pas écrit cette chose pour lui, elle ne l'atteindra jamais.
- L'annonce de la grande bonne nouvelle aux patients et que l'assistance divine est liée à la patience.
- L'annonce de la deuxième grande bonne nouvelle à savoir que la délivrance et la dissipation de l'étroitesse sont liées à l'état de détresse, quand la détresse s'accentue chez l'homme, ceci annonce l'approche de la délivrance.
- L'annonce de la troisième grande bonne nouvelle : quand le mésaise touche l'homme, qu'il attende alors l'approche de l'aise, le Très-Haut a dit : { Assurément le mésaise de plus d'aise s'accompagne, le mésaise de plus d'aise s'accompagne }. Désormais, quand tes affaires se compliquent, réfugie-toi auprès de Dieu - Puissant et Majestueux - en attendant qu'il te donne une issue et en étant convaincu de Sa promesse.

GRANDE BATAILLE DE BADRE

NECESSITE DE LUTTER CONTRE L'INTOLERANCE ET L'INCROYANCE



1 / LA BATAILLE DE BADR A DONNE UN NOUVEAU SENS AU DJIHAD

En l'an II de l'Hégire fut institué le Djihad. Le Saint Coran stipule à cet effet : « Dieu saura pouvoir, en vérité à la défense des croyants. Dieu ne saurait aimer des traîtres mécréants. Dieu autorise ceux qui ont subi une agression à se défendre pour avoir été injustement lésés. Dieu, certes a tout pouvoir pour les secourir. Ceux qui ont été chassés injustement de leur foyers uniquement pour avoir proclamé : Notre maître est Dieu. Si Dieu ne repoussait certaines Nations, en leur opposant d'autres, on verrait s'écrouler, sous des mains sacrilèges, des ermitages, des synagogues, des oratoires et des mosquées où le nom de Dieu et fréquemment invoqué. Dieu, certes, apportera son secours à ceux qui appuieront Sa cause. Dieu est d'une force et d'une puissance infinies. Ceux Là qui, une fois leur pouvoir établi sur terre, observeront assidûment la prière, s'acquitteront de l'aumône (zakat) recommanderont le bien et dénonceront le mal. C'est vers Dieu, en définitive, qu'aboutira toute chose.» Sourate le pèlerinage V. 38à 41.

Au cours de la période mecquoise de la Révélation coranique (610-622 JC) le Terme « Djihad », « guerre Sainte » avait une signification essentiellement morale et spirituelle. Il s'agit alors de tenir bon face aux complots des païens, de préserver la foi musulmane naissante et de ne pas céder au désespoir. Par contre, durant la période médinoise, (622- 632 JC) le terme Djihad dépasse le simple sens moral pour inclure, en outre, la lutte individuelle et collective contre les païens de la Mecque.

La situation devenant intenable, le Prophète et ses fidèles émigrant à Médine (500Km au nord de la Mecque) et de là, menacent les caravanes mecquoises venant de Syrie et les attaquent par fois, pour obtenir la reconnaissance de leur Communauté et le droit de visiter la Mecque, où sont restés leurs familles et leurs biens. Pour les musulmans , la Mecque a toujours été le centre de gravité de l'Islam , le lieu ou les prophètes Abraham et Ismail (Père et fils) ont construit le temple sacré « la Kaaba » , vers laquelle se dirigent les pèlerins chaque année . Mais les mecquois, intransigeants, refusent tout compromis avec notre Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui. En 624, ils lèvent une armée de mille hommes, trois fois supérieure en nombre aux musulmans (qui ne dépassait le chiffre 315) et se dirigent vers le nord pour les anéantir. Ce fut la bataille de Badr où les musulmans conduits par le Prophète et aidés par la grâce de Dieu infligèrent aux païens incrédules des pertes considérables. Ce jour là fut le vendredi, 17 ème jour de Ramadan.

Le Saint Coran met en exergue cette vérité vécue honorablement par les musulmans de l'Islam matinal : « C'est ainsi que pour faire triompher la vérité, Dieu te faisait quitter ton foyer, quant une partie des croyants étaient loin de s'en réjouir. » Les Compagnons du Prophète que Dieu agrée leur âme, n'étaient guère préparés à une lutte armée contre les païens, seulement à intercepter la caravane transportant les biens de ces derniers. Le Saint Coran ajoute : « Il se sont unis à disputer avec toi de la vérité après qu'elle leur fût apparue évidente : on eut dit qu'ils étaient menés droit à la mort, la voyant de face. » « Dieu vous avait alors promis que l'une des deux troupes ennemies tomberait en votre pouvoir, quand vous-même auriez voulu triompher de la moins redoutable. Mais Dieu, aux Arrêts immuables, allait faire éclater la vérité et saper la puissance des infidèles. Cela afin d'appuyer la juste cause et triompher de l'injustice quel que fut le ressentiment des criminels. » Il précise que les anges ont reçu ordre de combattre les incrédules : « Révélant aux anges, Dieu leur disait : « Je suis avec vous ! Emplissez d'assurance les cœurs des fidèles, Je vais jeter l'effroi dans ceux des mécréants. Frappez les au niveau du cou ! Frappez les aux joints des membres. » (Sourate le Butin 5 à 8 et 12). C'est dans ce contexte que le Djihad acquiert son nouveau sens de « guerre sainte ».

2 / NECESSITE DE RECOURIR A LA FORCE DES ARMES

Le Djihad en tant que guerre sainte doit répondre selon le Coran à des exigences précises : une cause et un ennemi bien définis, des limites strictes et une éthique de la guerre. Ici, la cause était le traitement injuste infligé aux musulmans par les païens de la Mecque ; l'ennemi, ces mecquois qui les avaient chassés de leur foyer natal, en même temps, le Coran précisait que seuls Seraient combattus ceux qui attaqueraient effectivement les musulmans et chercheraient à les éliminer ; enfin, la règle morale la plus importante stipulait que les musulmans ne devraient pas être les premiers à déclancher les hostilités. « Combattez, dit le Saint Coran, dans la voie d'Allah contre ceux qui vous combattent mais ne commettez pas l'injustice d'attaquer les premiers, car Allah n'aime pas les injustes. Tuez les partout où vous les rencontrerez et chassez les d'où ils vous auront chassés. » (Sourate la vache V.185à187).

Telles furent les prescriptions du « Djihad » ou de la « guerre sainte » qui valurent au Prophète de si violentes critiques de la part des Chrétiens. Mais Jésus, Salut Divin Sur Lui qui est leur Prophète et auquel nous croyons en tant que musulmans comme d'ailleurs à tous les autres Messagers de Dieu depuis Adam, n'a-t-il pas déclaré : « Ne penser pas que je sois venu apporter la paix sur terre ; je ne suis pas venu y apporter la paix, mais l'épée. »(Evangile selon St Mathieu X-34). « Je suis venu jeter le feu dans la terre et qu'est ce que je désir, sinon qu'il s'allume. » (Evangile selon St Luc XII-49).

Si l'institution du « Djihad » pour le triomphe de la vérité sur l'idolâtrie, provoque pendant quelques années la discorde dans les familles des compatriotes du Prophète , les paroles de Jésus , plus impératives encore à ce sujet , n'eurent-elles pas de terribles conséquences chez toutes les nations chrétiennes et cela pendant des siècles ! L'Evangile selon St Mathieu, poursuit : « Car je suis venu séparer le fils d'avec son père, la fille d'avec sa mère, et la belle fille d'avec sa belle mère. »(X-35). « Si quelqu'un vient à moi et ne hait point son père et sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple ». (Evangile St Luc XIV, 26). Haïr ici veut dire placer l'amour de Dieu, le devoir et l'honneur au dessus de tout et ne pas se laisser entraîner par les vices de la passion … De même, on ne peut consolider une paix que par l'épée, car sans lutte, la paix deviendrait soumission et l'on ne devrait se soumettre qu'à Dieu Seul.

Du reste, le Djihad ne fut pas institué uniquement contre les adversaires de la religion, il le fut également contre les ennemis non moins perfides (que chacun possède dans son propre cœur). Le Prophète a dit : « La guerre Sainte la plus méritoire est celle que l'on fait à ses passions. ». Le Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, et ses compagnons avaient été pourchassés de leur patrie après y avoir subi d'impitoyables persécutions, n'avaient – ils pas le droit, en s'appuyant sur les versets révélés, de recourir à la force des armes ? C'est alors que commença cette longue série de campagnes appelées « Ghazaouet », lorsque le Prophète les dirigeait en personne ; et « S'arriat » lorsqu'elles étaient conduites par un de ses lieutenants.

Bien que précédée par plusieurs expéditions , la bataille de Badr reste la bataille qui, se soulevant énergiquement contre l'idolâtrie des païens , a permis au Prophète , de construire à Médine les fondements d'un Etat islamique assurant le développement total de L'homme , grâce à la coordination de la religion et de la politique ; oui, un Etat qui reconnaît explicitement la liberté religieuse pour les gens du Livre à condition pour ces derniers de se conformer aux règles régissant l'ordre public et de ne pas semer au sein de cette Communauté haine et violence .

Ainsi, la guerre engagée par le Prophète est justifiée par les arguments suivants :

1)- Les infidèles de Quoraich sont considérés comme des ennemis déclarés car, ce sont eux qui ont pris l'initiative des hostilités. Il était du devoir des fidèles musulmans de les combattre et de confisquer leurs caravanes de marchandises en attendant que la Mecque soit reprise en main ou qu'une trêve temporaire soit conclue entre les deux parties adverses .

2)- Sitôt que les juifs font preuve de déloyautés et qu'ils adoptent un parti pris avec les païens, ils doivent être également combattus au même titre que les païens jusqu'à ce qu'ils ne représentent plus aucun sujet de crainte en les condamnant à l'exil ou à l'extermination.

3)- Lorsqu'une tribu arabe attaque les musulmans ou vient en aide à Quoraich, elle devra être combattue jusqu'à ce qu'elle se convertisse à l'Islam.

4)- Tout individu se réclamant d'une religion révélée , tel un Chrétien, qui prendrait l'initiative de s'attaquer aux fidèles musulmans devra être combattu jusqu'à ce qu'il se convertisse à l'Islam ou donne , en toute humiliation , l'impôt « Djizia ».

5)- La vie est les biens de tout individu qui embrasse l'Islam sont à préserver sauf à bon droit. Il ne sera point tenu compte des antécédents d'un individu sitôt qu'il se convertit à l'Islam ; ce que confirme ce Hadith du Prophète : « Ordre m'a été donné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils disent : « Il n'y a pas de Dieu qu'Allah et Mohammed en est le Messager ». Cette confession leur fera épargner de ma part leur sang et leurs biens, sauf à bon droit, et c'est à Dieu de leur demander des comptes ».

PRINCIPE DE LA CONCERTATION ET DE LA DECISION COLLEGIALE EN ISLAM

Il y a lieu de signaler que ceux qui avaient participé à la bataille de « Badr » parmi les païens étaient en nombre de neuf cent cinquante hommes accompagnés de cent chevaux et sept cents chameaux. Quant au Prophète, Salut Divin Sur Lui, il ignorait totalement des préparatifs des païens, il n'est sorti que pour intercepter la caravane conduite par Abou Soufiane. Il a campé à « Bait Soukya » en dehors de Médine ou il a passé en revue son armée.

1/LE PROPHETE CONCERTE SES COMPAGNONS SUR L'OPPORTUNITE DE LA LUTTE CONTRE LES PAIENS

Aussitôt après s'être informé de la position stratégique de l'ennemi, le Prophète réunit les chefs de son armée et leur dit :

« O gens, Dieu m'a promis en votre faveur, l'un ou l'autre parti : la caravane où la bataille. » En consultant ses compagnons, le Prophète visait surtout les habitants de Médine qui s'engageaient par le serment d'El Aquaba pour défendre le Prophète dans la mesure ou il serait attaqué dans leur cité. Or, Badr, se trouve justement en dehors des limites de la cité prévue par le traité ; le Prophète pourrait être abandonné à lui-même dans une éventuelle attaque par les païens.

A SUIVRE

Tajine croquettes au poulet

Ingredients:

- 6 escalopes de poulet ou 6 cuisses de poulet.
- 1 oignon émincé.
- 1 poignée de pois chiche tremper la veille dans de l'eau.
- sel et poivre.
- quelques pistils de safran.
- 1 bâtonnet de cannelle.
- 6 à 8portions de vache qui rit.
- 150g de riz cuit à l'eau.
- persil.
- 2 oeufs.
- chapelure.

Préparation:

- Dans une marmite mettre les escalopes avec 2 cas d'huile et faire revenir ajouter l'oignon émincé salez et poivrez, et puis ajouter les pistils de safran et le bâtonnet cannelle et les pois-chiche et couvrir d'eau et laissez cuire.
- Après la cuisson des escalopes prélever 4 escalopes de poulet passez-les au hachoir avec du persil et puis rajoute le bol de riz cuit et les portions de vache qui rit et hachez une 2ème fois salez et poivrez ainsi vous obtiendrez une farce collante façonnez des croquettes passer-les dans les oeufs battus et puis la chapelure et faire frire dans de l'huile , entre temps laissez votre sauce épaissir a petit feu et puis servir vos croquettes dans un Tagine versez par dessus la sauce et les pois-chiche. et présenter-les avec un pain maison



Pain au lait



Ingrédients :

- 500 G de farine
- 15 g de levure ou 7a 8 g de levure de boulanger sèche
- 50 g de sucre
- 10 g de sel
- 250 g de lait
- 2 oeufs
- 125 g de beurre

Préparation

- commencer a préparer un levain avec 125 g de farine prélever de la quantité levure délayer avec un peu d'eau et laisser doubler de volume dans la cuve du robot ou si vous en posséder pas vous pouvez le préparer a la main
- disposer le reste de la farine le sucre , le sel, les oeufs et ajouter progressivement le lait en pétrissant le tout jusqu'a ce que la pâte lisse qui ce décolle des parois
- a ce moment la incorporer le beurre et continuer a pétrir jusqu'à ce que la pâte devienne lisse et brillante
- former une boule couvrir de film alimentaire et laisser reposer jusqu'a ce que la pâte double de volume
- rabattre la pâte couvrir de nouveau avec un film alimentaire et mettre au frigo pendant tout une nuit (bien sur vous pouvez la réaliser le jour même en prenant soin de laisser la pâte bien reposer le plus longtemps possible)
- le lendemain rapprendre la pâte détailler en morceaux de 40 g et façonner des petits pains les disposer sur une plaque allant au four recouvert de papier sulfurisé
- laisser reposer 1 h de temps a peu pres tout dépend de la chaleur de votre pièce
- dorer les avec un oeufs battu mélanger a un peu de lait , saupoudrer de sucre et enfourner a 200° un four préalablement chauffer

Roulé de pomme de terre à la viande hachée



Ingrédients

- 3 pommes de terre de bonnes tailles
- ½ oignon
- 2 petites échalotes
- Quatre triangles de fromage
- 4 œufs
- 1 c a soupe de crème sure (sinon crème fraiche et un filet de jus de citron)
- persil
- ½ cube de knorr poulet
- Sel, poivre, noix de muscade
- fromage spécial sandwich ou burger
- viande hachée cuite dans un peu d'huile assaisonnée de sel, ail, poivre noir et persil hachée

Préparation

- Râpez les pommes de terre nettoyées et épluchées
- Hachez finement les oignons et le persil
- Mélangez tout ces ingrédients, avec les œufs fouettées, le fromage émietté et la crème sure
- Assaisonnez au sel, poivre noir, noix de muscade et le demi cube de knorr
- Étalez le mélange uniformément, dans un moule allant au four chemisé d'une feuille de papier cuisson
- Cuire dans un four préchauffé à 190 degrés C pendant presque 30 minutes

Pendant ce temps préparez la viande hachée

- Retirez le plateau du four, placez les formages spécial sandwich pour couvrir toute la surface
- Ajoutez par dessus la viande hachée
- Roulez immédiatement à l'aide du papier de cuisson puis remettre au four pour que ça prenne une jolie couleur pour 5 a 7 minutes
- Laissez refroidir un peu avant de découper et déguster

Kefta aux pommes de terre



Ingrédients

- 4 pommes de terre
- 1/2 botte de persil plat
- 100g de thon
- 2 oeufs
- 1 c. à soupe de harissa
- 1 pincée de sel et de poivre

Préparation

- Epluchez les pommes de terre et les faire cuire dans l'eau bouillante. Une fois cuites, les écraser à l'aide d'une fourchette. Les réserver.
- Epluchez l'oignon et émincez-le puis le faire revenir.
- Hachez finement le persil. Puis mélangez ce dernier avec la purée de pomme de terre, le thon et les oignons. Ajoutez ensuite les oeufs, le sel et le poivre et la harissa. Malaxez la composition.
- Faites chauffez de l'huile dans une poêle, puis à l'aide d'une cuillère composez des keftas. Laissez cuire les keftas jusqu'à ce qu'elles dorent.

FLAN AU CHOCOLAT



les ingrédients:

- 50 g de lait
- 120 g de crème fleurette
- 120 g de chocolat à 60%
- 12 g de beurre
- 2 petits oeufs

methode de preparation:

- Préchauffez le four à 100°C.
- Concassez le chocolat dans un cul de poule.
- Dans une casserole, faites bouillir le lait, le beurre et le crème.
- Versez ce mélange sur le chocolat. Mélangez délicatement en veillant à ne pas faire de bulles.
- Battez légèrement les oeufs, puis ajoutez les à la préparation.
- Versez ce mélange dans des ramequins.
- laissez cuire dans un bain marie pendant 15 minutes

BOUQALA DU JOUR

Ghrest yasmina fi wast eddar ou 3roukha skenbir ou wraqha zenjar , Yemma ya yemma zinne 3achk eljarou el3aynine yethadrou , Ou elqalb cha3l fih ennar.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE RAFLE :

Dix pays confirment leur participation au rendez-vous de Touggourt

DIX PAYS ont confirmé, jusqu'aujourd'hui (jeudi), leur participation au Championnat d'Afrique de Rafle (garçons et filles) qui aura lieu en mai prochain dans la ville de Touggourt, à la salle Omnisport « El Moustakbel », a-t-on appris auprès du président de la Confédération africaine de Rafle (CARA), l'Algérien, Mohamed Yacine Kafi. « La ville de Touggourt sera la capitale du Rafa africain et elle sera prête à accueillir ses invités du continent africain à l'occasion des Championnats d'Afrique (garçons et filles) qui se dérouleront du 20 au 25 mai au la salle El Moustakbel », a-t-il précisé à l'APS. Outre l'Algérie (pays organisateur), l'événement verra la présence confirmée de dix pays : Egypte, Tunisie, Djibouti, Maroc, Zambie, Kenya, Nigéria, Lesotho et Libye, en attendant la confirmation d'autres pays pour participer à cet important événement. » Parallèlement à ce championnat continental, il y aura une exposition des industries des différentes sociétés, ainsi que des manifestations culturelles pour connaitre le patrimoine traditionnel de la ville », a ajouté le président de la Confédération. Généralement dans ce genre de compétition, le comité d'organisation fixe, un mois avant le coup d'envoi du tournoi, comme date butoir de la confirmation nominative de participation des pays concernés qui auront le droit d'engager huit athlètes au maximum pour la compétition qui se déroulera en individuel, double, tir de précision (garçons et filles) et le double mixte. Et en sa qualité de pays organisateur, l'Algérie aura le droit d'engager plus d'athlètes, un privilège attribué, selon la réglementation en vigueur. « Les préparatifs avancent bien pour réunir les meilleures conditions afin de réussir cet événement sportif et conforter encore d'avantage la réputation de l'Algérie dans ce domaine », a indiqué Mohamed Yacine Kafi. Le programme arrêté le moment voulu, devra comporter la traditionnellement la réunion technique et le tirage au sort de la compétition, prévues généralement le lendemain de l'arrivée des délégations. Le tournoi se déroulera, comme il est de coutume, dans une salle couverte dotée des meilleures commodités et où seront implantés quatre terrains (28 m de longueur et 4 m de largeur).

FOOTBALL -ÉQUIPE NATIONALE : SAISON TERMINÉE POUR RAMY BENSEBAÏNI

COMME ON le sait, et suite à sa blessure lors de la rencontre face à la Bolivie Ramy Bensebaïni a été libéré par le sélectionneur national Vladimir Petkovic. Finalement, la blessure contractée s'est révélée plus grave qu'espéré, puisque le défenseur international du Borussia Dortmund, risque de ne plus rejouer pour ce qui reste de la saison. De la bouche même de son coach allemand, Éric Terzic, qui vient malheureusement de le confirmer, on apprend que ce forfait de longue durée est dû à une « atteinte du ligament interne du genou. » qui l'éloignera des terrains jusqu'au baisser de rideau de la Bundesliga. Dans une courte déclaration à la presse, ce dernier en a fait la terrible annonce : «Atteint au ligament interne en Equipe Nationale d'Algérie, Ramy est pratiquement hors course et ratera probablement ce qui reste de la saison ». Bensebaïni, dans l'obligation maintenant porter une attelle, ratera à coup sûr le prochain stage des Verts de juin prochain et manquera à sa défense lors de la double confrontation contre respectivement la Guinée et l'Ouganda pour le compte des éliminatoires du Mondial 2006. Une grosse perte pour le staff technique.

Rabah Azizi

JEUX OLYMPIQUES ET JEUX PARALYMPIQUES -2024 / COA :

Barbari salue le soutien indéfectible du président de la République aux sportifs

Le secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Kheireddine Barbari, a salué le soutien indéfectible du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour tous les athlètes qualifiés aux Jeux olympiques et paralympiques Paris-2024, affirmant la bonne prise en charge de l'élite nationale, appelée à hisser le drapeau national dans les événements sportifs internationaux.

«Le soutien du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, depuis l'entame de la préparation des athlètes algériens aux JO et JP 2024, c'est à dire il y a plus de trois ans et l'organisation des Jeux méditerranéens d'Oran 2022, a été mis en œuvre en mettant à leur disposition tous les moyens de préparation adéquats et une enveloppe financière spéciale pour leur prise en charge», a déclaré Barbari en marge du tournoi de futsal de la presse sportive à Alger. Le SG du COA a assuré que «cette prise en charge des athlètes confirme la préoccupation des hautes autorités de l'Etat à mettre à leur disposition tous les moyens, comme elles l'ont déjà fait, pour leur participation aux Jeux olympiques et paralympiques 2024, y compris la prise en charge des stages à l'étranger». Le président de la République a rassuré, lors d'une réunion du Conseil des ministres tenue dimanche dernier, que «la prise en charge de l'élite nationale, ne fait pas de distinction entre les élites participant aux Jeux olympiques et paralympiques, appelées à hisser le drapeau national dans les événements sportifs internationaux». M. Barbari a également salué les nombreux messages de soutien du président de la République, qui ont boosté le moral des athlètes appelés à réaliser des résultats lors des compétitions internationales. Concernant les aides financières de l'Etat mises à la disposition des athlètes pour leur préparation aux joutes olympiques et paralympiques, Barbari a indiqué que «ce financement est géré par le ministère de la Jeunesse et des Sports qui alimente directement les Fédérations sportives nationales concernées. Pour le COA, sa mission est d'accompagner les Fédérations en fournissant des bourses olympiques aux athlètes d'élite de différentes disciplines». «Jusqu'à présent le COA à travers le Comité olympique international (CIO) a octroyé huit (8) bourses pour des athlètes d'élite figurant dans le Top Ten, en plus d'autres bourses zonales et de celles que le COA donne de son budget «, a-t-il ajouté, avant d'enchainer : «Le COA est en constante coordination avec les parties concernées pour réaliser les objectifs tracés et permettre aux athlètes d'honorer les couleurs nationales». Concernant les athlètes paralympiques, le secrétaire général du COA a assuré du soutien spécial dont bénéficient ces sportifs qui ont honoré l'Algérie lors des précédentes éditions des JP. «Le président de la République a assuré que la prise en charge de notre élite nationale, ne fait pas de distinction entre les élites participant aux Jeux olympiques et paralympiques. En attente de la création d'un Comité paralympique national, la Fédération nationale de handisport (FAH) fait un énorme travail pour subvenir aux besoins des athlètes paralympiques, notamment, au niveau logistique et organisationnel», a-t-il dit. A quatre mois du coup d'envoi des JO 2024 (26 juillet - 11 août), l'Algérie a réussi à qualifier 32 athlètes aux joutes de Paris et 16 sportifs aux Jeux paralympiques en plus de l'équipe de goal Ball (dames), en attendant d'autres d'ici le mois de juin prochain, dernier délai de qualification pour l'ensemble des athlètes paralympiques. Le SG du COA a indiqué que l'objectif de l'instance olympique algérienne, chargée des fédérations olympiques, est de réussir à hisser le nombre de qualifiés chez les valides, à une quarantaine d'athlètes lors de prochains tournois de qualification olympiques prévus jusqu'au mois de juin.



FOOT/LIGUE 2 AMATEUR (21e JOURNÉE) :

Les dauphins à l'affut en l'absence des leaders

LA 21E JOURNÉE de la Ligue de football amateur, prévue à partir d'aujourd'hui (samedi, 15h30), donnera l'occasion aux poursuivants, à l'image du RC Kouba (Centre-Ouest) et du MSP Batna (Centre-Est) de réduire leur retard et se relancer provisoirement dans la course à l'accession, en l'absence des leaders : l'ES Mostaganem et l'Olympique Akbou, retenus par les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, également programmés ce week-end.

GROUPE CENTRE-OUEST : LE RC KOUBA VEUT ENCORE Y CROIRE

Dans la poule Centre-Ouest, le RC Kouba (2e, 42 pts) tentera de se relancer après deux faux pas consécutifs (1 défaite, 1 nul), lors de son déplacement chez la JS Guir Abadla (15e, 12 pts), qui a déjà un pied en palier inferieur. Distancé dans la course à l'accession, le GC Mascara (36 pts) qui reste sur une défaite à Oran, évoluera également en déplacement chez le CR Témouchent (4e, 32 pts), alors que le WA Mostaganem quatrième ex aequo avec le CRT, accueillera une équipe en lutte pour le maintien le SC Mecheria (13e, 21 pts).Toujours pas tirée d'affaire avec 24 points au compteur, l'ASM Oran se déplacera chez MCB Oued Sly (26 pts) avec l'ambition de revenir avec un résultat positif, alors que le duel des mal classés opposera la lanterne rouge l'O Médéa (12 pts) au RC Arbaâ, premier relégable avec 20 points. Les deux dernières rencontres de cette 21e journée opposeront la JSM Tiaret (9e, 25 pts) au SKAF Khemis Miliana (7e, 29 pts) et l'ESM Koléa (6e, 30 pts) au WA Boufarik (9e, 25 pts). Le match opposant le leader l'ES Mostaganem au NA Hussein-Dey a été reporté au vendredi 5 avril, puisque les deux équipes s'affrontent pour le compte des huitièmes de finale ce week-end.

GROUPE CENTRE-EST : LE MSP BATNA EN EMBUSCADE

Dans la poule Centre-Est, le MSP Batna (2e, 41 pts) essayera de réduire l'écart sur le leader l'Olympique Akbou, lors de la réception à huis clos de l'E Sour Ghozlane premier relégable avec 18 points, tout comme l'autre club de Batna, le CAB (3e, 36 pts), qui se déplacera chez le MC El Eulma (16e, 14 pts) dans une rencontre décisive dans la lutte pour le maintien, programmée également à huis clos. Autres duels qui vaudront le détour ce week-end, la confrontation entre l'AS Ain M'lila (13e, 20 pts) et l'IB Khemis El Khechna (6e, 28 pts), ou encore l'USM El Harrach (9e, 22 pts) qui recevra l'AS Khroub (7e, 26 pts). Les deux dernières rencontres, opposeront l'IRB Ouargla (9e, 22 pts) au HB Chelghoum Laid (11e, 21 pts) et le NRB Teleghma (7e, 26 pts) à l'O Magrane (11e, 21 pts). Les matchs MO Constantine - Olympique Akbou et JS Bordj Menaiel - USM Annaba ont, respectivement, été reportés aux 5 et 23 avril, en raison des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie mettant aux prises l'Olympique Akbou au CR Belouizdad et l'USM Annaba au CS Constantine.

COME-BACK

Yacine Benzia la résilience ou comment on peut renaître de ses cendres

Les Verts recevaient mardi, à l'occasion de la deuxième journée des « Fifa Series », une belle sélection sud- africaine. Après avoir ouvert la marque et couru à deux reprises derrière le score, ils n'ont pu faire mieux, dans un match à rebondissements, que match nul. Après une haletant course-poursuite, les deux équipes, n'étant pas parvenu à se départager, se sont quittées dos à dos (3-3).

Par Azouaou Aghiles

Il fallait, ce qu'on savait au départ après la sortie en demi-teinte contre une très moyenne sélection de Bolivie et ce, malgré une victoire tirée par les cheveux, aux Fennecs, version Vladimir Petkovic, élever le niveau de plusieurs crans pour espérer se défaire d'une Af-Sud qui a assuré le spectacle, passant en plus à côté d'un succès que personne n'aurait discuté, tant leur mainmise sur les débats aura été visible, même si Mandi et ses camarades ont pu sauver la mise en égalisant sur le tard. En puisant dans leurs ressources. Grâce à un certain Yacine Benzia, indiscutable homme du match et sa patte magique comme lors de cette magnifique réalisation de la 70' où il fera se lever le public de Baraki, évitant ainsi de peu un revers à son équipe. Un but sorti d'on on sait d'où et à l'image de cette partie où le spectacle a été au rendez-vous. Le but de l'année et du doublé qui restera pour longtemps dans un coin de la tête d'un joueur revenant de nulle part. Qu'on croyait perdu pour le football après avoir vécu cinq longues années de galère, dont une grave blessure suite à un accident de moto après un début de carrière prometteur puis un arrêt et une disparition des radars à cause de choix d'équipes ratés. Plus donc que 20 petites minutes et une défaite qui se profile à l'horizon pour des Verts en prise à nouveau au doute car, en face, les Bafana Bafana, tactiquement bien en place et techniquement



largement au-dessus de la moyenne (rien à voir avec la Bolivie), contrôlent bien les opérations avant que le joueur, exilé en Azerbaidjan où il renaît de ses cendres sous les couleurs du Qrabag FK (lire Karabakh) , ne sorte de sa manche un ciseau retourné suite à un débordement du prometteur Bakrar qui le sert en retrait. La suite, un vrai bijou, un geste exceptionnel de qualité technique. Le fait du match que la Toile, sous le charme, se chargera de diffuser en continu à travers toute la planète. Une belle preuve de reconnaissance pour un technicien hors pair qui saisira la chance que venait de lui offrir le coach de l'EN, Petkovic, qui ne s'est pas trompé en l'incluant dans le groupe qui sort indemne d'un rassemblement ouvert sur tous les scénarios après la déconvenue de la précédente CAN en Côte d'Ivoire. Après son but (Bolivie) pour son retour officiel à l'occasion de cette trêve internationale et la fenêtre Fifa-Series, et ce but heureux, le premier (22emn) de la rencontre contre le cours du jeu, devant des Sud-africains dominateurs, l'oublié Benzia finira par convaincre définitivement et le public et le staff technique. Petkovic en tête, qui aura ces mots pour lui à chaud juste après le coup de sifflet final devant un parterre de journalistes reconnaissants : « Benzia a fait un match fantastique et il a été récompensé par ce magnifique but. Il a beaucoup alterné avec Brahimi sur le terrain et je ne m'attendais pas à ce niveau des deux joueurs ». Pas mieux donc pour relancer une carrière internationale longtemps en pointillés. En feu et dans tous les coups, Benzia, s'il revient en force en vert, a permis aux siens coupables de grosses largesses défensives, à l'occasion, de finir le tournoi sans grosses casse. A fait taire une frange du public du Nelson Mandela des travées desquelles ont fusé quelques sifflets, signes que la pression était insoutenable pour tout le monde malgré des moments de beau spectacle offert par les deux antagonistes. Benzia était là. En « invité » surprise qui se mue en sauveur en décidant d'éclairer le stade d'un ciseau acrobatique de toute beauté. Une performance de haute voltige pour celui que les observateurs avertis, avaient, un temps, reconnu en lui un espoir. Avec un bref passage (4 sélections seulement) chez les Verts avant une disparition du circuit pour diverses raisons, l'intéressé ayant eu le mérite et le courage de ne pas accabler l'ex-sélectionneur, en faisant taire les mauvaises langues avec des précisions qui l'honorent. Entre autres que Djamel Belmadi « n'y était pour rien, des considérations techniques, indiquera-t-il, ayant prévalu ». A un âge (29 ans) où on gagne en maturité, Benzia sait faire la part des choses, en évitant les polémiques stériles. Avec sur son seul objectif désormais après avoir réussi son retour par la grande porte : se concentrer sur son avenir en travaillant pour une place de titulaire lui tendant, sauf accident de parcours, les bras après un parcours en dents de scie et une succession d'évènements l'ayant empêché de confirmer son gros potentiel. En club, et depuis ce rassemblement de l'EN, Yassine, qui refuse de parler de revanche (peut-être sur le sort, sans plus) s'éclate à nouveau et retrouve toutes ses sensations. Son football. Une nouvelle page qui s'ouvre pour cette ancienne pépite de l'Olympique Lyon où elle a fait toutes ses classes, et de nouvelles portes qui s'ouvrent grandement pour lui sur la voie d'une relance au plus haut niveau européen. Et une cerise sur le gâteau, l'opportunité de disputer une Coupe du Monde. Son rêve d'enfant. Qui n'est plus très loin. En mettant son talent au service de l'EN qu'il aimerait aider à retrouver l'évènement des évènements du football universel. Il le mérite ! Le vaut bien. A lui de ne pas rater la marche à nouveau . . .

A.A

TOURNOI FIFA SERIES-2024 :

Les hôtes de l'Algérie expriment leur satisfaction

LES PAYS ayant participé au Tournoi FIFA Series-2024, organisé en Algérie du 18 au 26 mars : l'Afrique du Sud, la Bolivie, et l'Andorre, ont exprimé leur satisfaction tant sur le plan sportif qu'organisationnel de l'événement, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF), mercredi dans un communiqué. «Le premier tournoi expérimental FIFA Series organisé par l'Algérie a été couronné d'un franc succès tant sur le plan sportif qu'organisationnel, de l'avis même des représentants de l'instance internationale, présents en Algérie durant ces dix derniers jours», précise la même source. Les quatre matchs de ce tournoi ont été disputés aux stades Nelson-Mandela de Baraki (Alger) et au 19-mai 1956 d'Annaba. L'équipe nationale, sous la conduite du nouveau sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic, s'est imposée vendredi face à la Bolivie (3-2), avant de faire match nul mardi soir devant l'Afrique du Sud (3-3). Le président de la Fédération internationale (FIFA), Gianni Infantino n'avait pas caché son admiration quant à l'atmosphère digne d'un match officiel qui a régné au stade Nelson-Mandela lors du duel Algérie-Bolivie. «Je suis très heureux de voir les supporters profiter de la première édition de cette série dans les cinq pays hôtes», a-t-il écrit sur son compte X (ex-Twitter), accompagnant son texte par une photo du capitaine Yacine Brahimi en train de se prendre en photo avec les fans. Le sélectionneur de la Bolivie, Antônio Carlos Zago a tenu, quant à lui, à remercier l'Algérie pour son accueil. «On remercie sincèrement l'Algérie. On s'est senti comme chez nous. On a été très bien reçus. L'organisation a été parfaite et on rentre en Bolivie très contents. On espère retourner en Algérie un jour et je souhaite vraiment que l'Algérie se qualifie au prochain Mondial. Félicitations à la FIFA, à la fédération algérienne et au public algérien. Encore une fois merci», a-t-il déclaré à l'issue du match face à Andorre (1-0). De son côté, « la délégation sud-africaine a tenu à remercier l'Algérie pour son chaleureux accueil et les moyens mis à sa disposition durant son séjour au pays par les membres de la FAF.» «Je suis satisfait du déroulement de ce tournoi. Grâce à ce genre de matchs, les équipes progressent. Nous, on a du mal à organiser des matchs amicaux et pouvoir profiter d'un tel tournoi pour affronter des sélections prestigieuses comme l'Algérie, c'est magnifique», a affirmé le sélectionneur belge de l'Afrique du Sud Hugo Broos. Enfin, la délégation d'Andorre «s'est réjouie d'avoir séjourné à Annaba», ne manquant pas elle aussi de remercier la FAF «pour l'accueil mais surtout la population locale d'Annaba pour son hospitalité légendaire. La cellule de communication de la fédération andorrane a d'ailleurs réalisé une vidéo sur la ville d'Annaba, qu'elle a postée sur ses comptes sur les réseaux sociaux. Une vidéo qui a fait un record de vues au passage (+ de 310 K)», conclut la FAF.

La FIFA salue la bonne organisation de l'événement par l'Algérie

LA FÉDÉRATION internationale de football (FIFA) a salué la bonne organisation par l'Algérie du Tournoi FIFA Series-2024, organisé du 18 au 26 décembre à Alger et Annaba, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) mercredi dans un communiqué. « Au nom du Président de la FIFA, le représentant de l'instance internationale Gelson Fernandes a exprimé ses remerciements à l'Algérie et a salué la qualité de l'organisation de cet événement », précise la même source. Une délégation de la FIFA, dirigée par Gelson Fernandes, directeur régional de la division associations membres pour l'Afrique, a été accueilli par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, en présence du président de la FAF Walid Sadi. Cette rencontre s'est tenue en marge de la clôture du tournoi FIFA Series-2024, dont les matchs se sont déroulés aux stades Nelson-Mandela à Baraki (Alger), et 19 mai 1956 d'Annaba avec la participation de la sélection algérienne, celle de l'Afrique du Sud, de la Bolivie et d'Andorre. L'équipe nationale, sous la conduite du nouveau sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic, s'est imposée vendredi face à la Bolivie (3-2) avant de faire match nul mardi soir devant l'Afrique du Sud (3-3). Cette fenêtre internationale du mois de mars intervient moins de trois mois avant la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026 prévue en juin. L'Algérie, leader du groupe G avec 6 points, accueillera la Guinée (2e, 3 pts) avant de se rendre en Ouganda (2e, 3 pts).

TRANSFORMATION DES LOCAUX INEXPLOITÉS À MÉDÉA

Vers l'aménagement d'une unité hémodialyse

EN VUE de renforcer et d'améliorer les capacités de prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale, un projet d'aménagement d'une unité d'hémodialyse dans des locaux à l'abandon situés dans la commune de Berrouaghia, à l'est de Médéa, sera lancé prochainement, ont annoncé, mercredi des services de la wilaya.

La décision de transformer des locaux inexploités depuis plusieurs années en unité d'hémodialyse a été prise à l'issu d'une visite, la semaine dernière, du chef de l'exécutif local, Djahid Mous, à la commune de Berrouaghia, a expliqué la même source.

Elus et responsables du secteur de la santé ont été instruits par le wali, d'engager au plus vite les procédures de transfert de propriété et de désigner l'entreprise qui sera chargé de la réalisation des travaux de réaménagement nécessaires pour adapter la bâtisse à sa nouvelle vocation, ont indiqué les mêmes services.

En outre, les mêmes services ont indiqué que le projet permettra de renforcer les capacités de prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale en augmentant le nombre de lits réservé à ces malades à plus de trente lits, au lieu des douze disponibles actuellement au sein de l'unité d'hémodialyse de l'hôpital Benyoucef Benkheda de Berrouaghia, a précisé la même source.

Par ailleurs, il a été rappelé que la décision de réaménager des locaux à usage professionnel à l'abandon a été prise 2021 et cela a permis de récupérer et de transformer en structures sanitaires, un nombre appréciable de ces espaces.

Le secteur de la santé s'est renforcé d'une dizaine de polycliniques réalisées dans le cadre de cette décision et mises en service depuis dans les localités de Benchicao, El-Haoudine, Bouskène, Sidi-Ziane, Boghar, Beni-Slimane, Zoubiria, Mihoub

R.R

RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET GAZIER À ORAN

11000 logements raccordés

LA DIRECTION de la Société de distribution de l'électricité et du gaz à Es-Sénia à Oran a récemment achevé le raccordement de 24 projets d'habitation, soit plus de 11.000 logements de différentes formules, aux réseaux d'électricité et de gaz. C'est ce qu'a annoncé, Boudounet Abdelhafid, son directeur.

Le programme de raccordement a été lancé l'année dernière, et tous les projets de raccordement ont été récemment achevés, a-t-il fait savoir, soulignant qu'il s'agit de 4.000 logements AADL et de 7.270 logements OPGI, à Chehairia, Misserghine, Hassi Amer, Sidi Ben Yebka, Ain El Beida et Dejefafla, en plus de 423 logements promotionnels.

La société a mobilisé dans la wilaya d'Oran tous les moyens humains et matériels pour achever les travaux de raccordement dans les délais, ce qui a permis l'installation de pas moins de 76 km de réseaux électrique de basse et moyenne tension et 12 km de gaz naturel, selon le même responsable.

S'agissant du renforcement du raccordement au réseau gazier, M. Boudounet a indiqué que la société a procédé au raccordement d'Ain El Kerma, dernière commune de la daïra de Boutlélis, et quelque 310 familles y ont bénéficié après l'achèvement de 7,5 km de réseau.

Les travaux de raccordement de la zone de Sidi Bakhti dans la même daira, ont également été achevés, pour l'approvisionnement de 320 familles en gaz naturel, après l'achèvement de 5,6 km de réseaux, selon le même responsable, qui a ajouté que les régions de Begoug et Ain Tassa ont également bénéficié de 12 km de raccordement au réseau de gaz au profit de 630 familles.

Dans le village de Djefafla, 700 foyers ont été raccordés à l'électricité, selon la même source.

R.R

RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE À BOUMERDÈS

50 exploitations agricoles concernées

Dans l'optique du développement local, la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) de Boumerdès, a parachevé récemment les opérations de raccordement au réseau électrique de près de 50 exploitations agricoles à travers la wilaya. C'est ce qu'a annoncé, mercredi, M. Said Mansour, directeur local de la société.



A ce titre, le même responsable, a précisé dans une déclaration à la presse, en marge des travaux du conseil exécutif de la wilaya, consacré à l'examen de dossiers relatifs au développement local, que ces opérations s'inscrivaient dans le cadre de la réalisation du programme de développement du groupe Sonelgaz, visant à raccorder le plus grand nombre possible d'exploitations agricoles en coordination avec les services agricoles de cette wilaya.

Précisant que le raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique avait coûté plus de 60 millions DA, le même responsable a fait savoir que ces opérations avaient été réalisées sans condition de paiement préalable à l'effet d'accélérer le rythme de réalisation et de permettre aux propriétaires d'exercer leurs activités de production dans les plus brefs délais.

Le raccordement des exploitations en question à l'énergie électrique a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution d'électricité de 17 km à travers les communes de Khemis El Khechna, de Boudouaou, de Dellys, de Baghlia, de Sidi Daoud, de Naciria, de Chabet El Ameur, de Taourga, de Si Mustapha et de Boumerdès, selon la même source.

Des travaux sont actuellement en cours pour la réalisation d'un programme supplémentaire de développement au titre de l'année en cours, pour le raccordement de 14 autres exploitations agricoles à travers la wilaya, à l'énergie électrique, et qui seront, prochainement, mises en service, en plus d'opérations de raccordement de 9 autres exploitations, dont les travaux ont été lancés récemment.

A noter, 114 exploitations agricoles ont bénéficié jusqu'à aujourd'hui du raccordement à l'énergie électrique à travers presque toute les communes de la wilaya.

R.R

AIDE HUMANITAIRE DURANT LE RAMADHAN À AIN DEFLA

220 kits alimentaires distribués

PLUS DE 200 kits alimentaires ont été distribués, au cours de cette semaine à l'occasion du mois de ramadan, au profit des familles démunies issues de plusieurs communes de la wilaya d'Ain Defla. C'est ce qu'ont fait savoir, mercredi, les services de la direction l'action sociale et de la solidarité (DASS).

En effet, lors de cette opération de solidarité, Sabri Dani, responsable de la DASS, a annoncé qu'au total « 220 kits contenant les denrées alimentaires essentielles ont été distribués aux familles démunies des communes d'El Maine, Belâas, Oued Djemâa, El Hoceinia et Tacheta Zougagha ».

Le même responsable a précisé que cette action a été organisée en collaboration avec la direction du commerce et de la promotion des exportations en vue de permettre aux familles concernées de passer le mois de ramadan dans de bonnes conditions, soulignant également que, les opérations de solidarité se poursuivront en fonction de la disponibilité des dons des bienfaiteurs.

Dans le même sillage, il a rappelé qu'à la veille du mois sacré, une caravane de solidarité menée par le bureau local du Croissant rouge algérien (CRA) a distribué 1.000 kits alimentaires au profit des familles nécessiteuses issues des communes éloignés et des localités secondaires de la wilaya.

En outre, et au titre des actions visant à permettre aux familles à faible revenu, de passer le Ramadan dans de bonnes conditions, le DASS a souligné que la prime de solidarité Ramadan de 10.000 DA «a été versée dans les délais» au profit des 167.124 familles démunies qui ont été recensées à travers les 36 communes de la wilaya. M. Dani a ajouté, par ailleurs, que sur les 38 demandes reçues par ses services pour l'ouverture des restaurants de l'Iftar, 32 ont été autorisées, 4 sont en cours de signature et 2 demandes ont été rejetées car ne répondant pas aux conditions requises en la matière.

Il a assuré, à l'occasion, que des équipes d'inspection de différents services «veillent régulièrement au respect des normes d'hygiène et de santé dans les restaurants de l'Iftar» durant tous les jours du mois sacré.

R.R

13e FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE LA CHANSON CHAÂBI

Coup d'envoi de la compétition

Lors de l'ouverture de la 13e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi, avant-hier soir, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, la ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji a souligné l'importance d'archiver cette musique afin de la préserver contre la falsification et de la part de certaines parties malintentionnées.

Dans son allocution, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, représentée par le directeur principal de la distribution de la production culturelle et artistique Ismaïl Inezarene, a souligné l'importance de ce festival pour la préservation et la valorisation du patrimoine chaâbi. « Il est impossible de parler de la chanson populaire sans évoquer avec les grands noms qui ont transformé ces poèmes en de magnifiques créations musicales et vocales, à l'instar de Cheikh El Anka, El Badji, Amar Ezzahi, El Hachemi Guerouabi et bien d'autres », a-t-elle affirmé.

Elle a insisté sur la nécessité d'archiver ce riche héritage afin de le protéger contre l'oubli et la falsification. « Notre objectif est de valoriser et diffuser ce patrimoine ancestral, le faisant sortir de son cadre local pour le porter sur la scène artistique internationale. Et cela grâce aux efforts déployés, en suivant une méthodologie rigoureuse basée sur la recherche scientifique et l'investigation historique menée par des professeurs et des experts », a-t-elle précisé.

Il est grand temps, selon Mouloudji, de faire passer ce riche héritage de la tradition orale, sur laquelle il repose depuis son origine, à l'étape de la documentation et de l'archivage. « Cette démarche permettra de garantir sa crédibilité académique auprès des instances internationales, d'éviter son oubli et sa perte, et de le protéger contre toute falsification de la vérité historique par des parties malintentionnées ».

Mouloudji a, aussi, expliqué que « ce festival vise à renforcer les liens entre notre présent et notre glorieux passé. Elle a aussi souligné la dimension profonde de la chanson Chaabie, car « elle est liée à la mémoire d'une nation, à son histoire et à l'identité de ses générations ».



Le commissaire du festival, Abdelkader Bendameche, a souligné que « le Festival est bien plus qu'une simple découverte de talents. Il se veut être un véritable conservatoire national pour la préservation et la valorisation de ce patrimoine musical typiquement algérien ». « Le festival met en place un programme pédagogique complet pour développer les connaissances et les compétences dans le domaine de la musique et de la chanson populaire, et du poème melhoun en particulier. Cet objectif vise à garantir la transmission de ce savoir-faire aux générations futures », a-t-il fait savoir. La soirée s'est ouverte avec la prestation de Azzouz Abdelghani, lauréat de l'édition 2014, qui a dédié une chanson à Gaza, qui subit depuis plusieurs mois des crimes de guerre.

La compétition officielle a débuté avec brio, mettant en lumière plusieurs jeunes talents venus des quatre coins du pays. Nabil Achou de Ghardaïa a interprété l'assistance « Rabi yeqwa » en dialecte mozabite. Le public a ensuite apprécié la voix prestation de Ziad Boulahlib de Médéa qui a chanté « Rani mawloue belhwa » du célèbre poète Mahboub Stambouli.

Azouaou Mohamed Ouramdane Allouach de Tizi Ouzou a quant à lui offert une magnifique prestation de la chanson « Izriw yeghlev lehmali » du grand maître El Hadj M'hamed El Anka. Quant à Sabriya Bouadjedj de Mostaganem, elle a clôturé cette première partie avec un Istikhbar dans le mode sika suivi d'une qsida de Sidi Lakhdar Ben Khlouf intitulée « ya zayrine mohammed ediw essalam ».

La soirée a été, aussi, marquée par un hommage au maître Hadj Menouar. Une vidéo retraçant son parcours a permis au public de redécouvrir sa contribution immense à cet art ancestral.La soirée s'est terminée avec Mehdi Tamach qui a interprété « hada echaraf ».

Meriem Djouder

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE AU TNA

L'art c'est la paix

LE THÉÂTRE national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) a célébré, mercredi soir, la Journée mondiale du théâtre coïncidant avec le 27 mars de chaque année, avec la représentation de la pièce « Helaq Ichbilia » (Le Barbier de Séville) et la lecture du message international du 4e art.

Comme à l'accoutumée, l'Institut international du théâtre a confié la rédaction du message de la Journée mondiale du théâtre à une personnalité du 4e art. Cette année, c'est le dramaturge norvégien Jon Fosse, lauréat du prix Nobel de littérature 2023, qui a été choisi. Son message, axé sur le thème « L'art c'est la paix », a été lu par le Directeur du TNA Mohamed Yahiaoui sur la scène du théâtre.

Jon Fosse a souligné, dans son message, la capacité du théâtre à unir l'unique et l'universel, à mettre en lumière l'étranger et à créer une compréhension mutuelle entre les cultures. Il a affirmé que l'art est l'antithèse de la guerre et du terrorisme, car il valorise la différence et prône la paix. « Les gens de toutes les régions du monde sont fondamentalement semblables, quelle que soit la langue que nous parlons, la couleur de notre peau ou la couleur de nos cheveux. C'est peut-être un peu paradoxal que nous soyons à la fois complètement semblables et différents», a-t-il mentionné.

Il dira que « le bon art parvient à sa manière miraculeuse à unir le complètement unique et l'universel, et à faire en sorte que l'individu, l'étranger pourrait-on dire, soit universellement compris. Il abolit les frontières entre les langues, les régions du monde et les pays ». Et de poursuivre : « Dans tout bon art, il y a l'étranger … l'énigmatique qui fascine et qui crée la transcendance que tout art doit contenir et qui à la fois doit nous guider. C'est précisément le contraire des conflits violents, que nous voyons trop souvent se dérouler dans des tentatives destructrices visant à détruire l'étranger, l'autre unique, en utilisant les innovations les plus bestiales que la technologie nous a apportées. Cela devient du terrorisme et de la guerre ».



Selon lui la guerre est une lutte contre l'intime, l'unique. « C'est une lutte contre tout art, contre l'essence la plus intime de tout art. J'ai choisi de parler de l'art en général, pas de l'art théâtral en particulier, et parce que tout bon art tourne autour de la même chose, il s'agit de faire en sorte que ce qui est complètement unique, complètement distinct, devienne universel ».

Suite à cela la pièce « Hallaq ichbilya » adaptée du Barbier de Séville du dramaturge et écrivain français Beaumarchais « Le Barbier de Séville » (1975), a été présentée sur les planches.

Produite par le Théâtre régional d'Annaba Azzedine Medjoubi, la pièce de Habel Boukhari a transporté le public dans l'univers plein d'intrigues du 18 e siècle tout en insufflant une énergie contemporaine. Les thèmes universels du désir, de l'amour et des jeux sociaux sont habilement exploités dans cette adaptation, qui a su conserver l'essence du classique tout en apportant des touches d'originalité.

Meriem Djouder

DJAM ET TIMOH PRÉSENTENT LEUR NOUVEAU PROJET À DAR ERRAIS

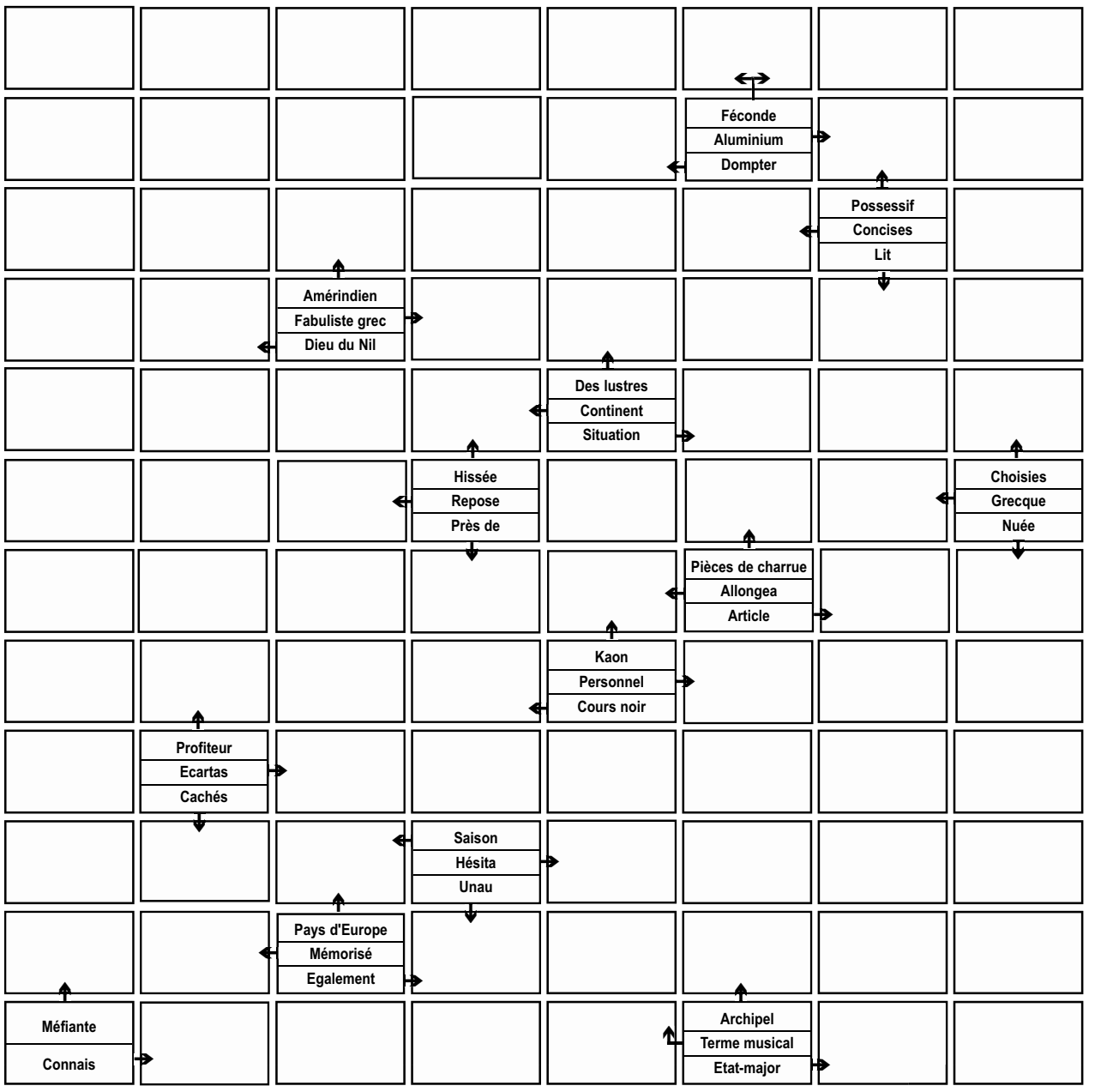
Palermo, Fianso et TIF en guest

LA 2E ÉDITION du Thé Show, organisée par Broshing Event's, qui se tient depuis le 14 mars à Dar Errais, réserve une surprise de taille pour les mélomanes, ont indiqué les organisateurs.

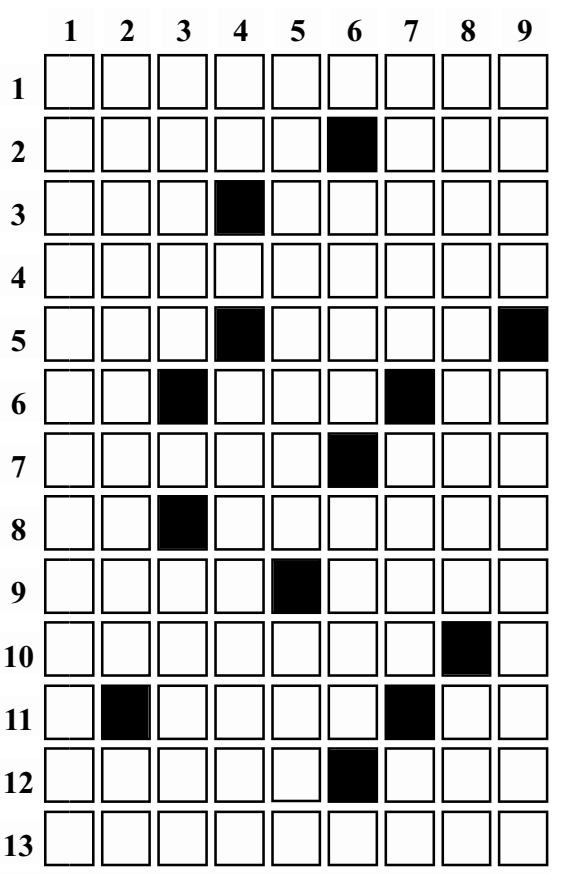
Les 30 et 31 mars s'annoncent comme des dates uniques pour la diversité musicale qui sera proposée, à travers un projet inédit initié par l'artiste Djam. Intitulé « Djam-Timoh and friends », les deux chanteurs proposeront de nouveaux sons et un univers atypique où seront mêlés des genres tels que du reggae, du rap ou encore du zenqawi et de l'électro. Pour ces deux rendez-vous, Djam et Timoh partageront la scène en exclusivité avec TIF, interprétera quatre de ses titres, Fianso et Palermo, un titre chacun. Suite au succès de la date du 30 mars, qui affiche sold out avant même sa tenue, Broshing Events, a ajouté ainsi la date du 31 mars, et ce, au bonheur du public. Les soirées du 2e « Thé Show », se poursuivent jusqu'au 6 avril, avec Manel Gharbi, Imerhan, Abdelkader Secteur et Wahab Djazouli.

M. D.

Mots fléchés n° 9935



Mots croisés 9/13 n° 9935



HORIZONTALEMENT

1. Peau de mouton - 2. Forme de salut - Assemblée internationale - 3. Chambre - Troupe de cabots - 4. Particulières - 5. Temps de bronzer - Feuilletées - 6. Possessif - Ile française - Tantale - 7. Inflammation d'un organe - Bouquines - 8. Non plus - Convois ferroviaires - 9. Accepte - Fondement - 10. Récites avec peine - 11. Se révolter - Marque de surprise - 12. Courtes remarques - Petit terrain - 13. Jupe ou douche.

VERTICALEMENT

1.Sorte de cagoule - 2. Transformation - Langue - 3. Brise passagère - Vin de liqueur - 4. Pour montrer du doigt - Moins importants - 5. Rabaisser - Site hanté ? - 6. Elles coulent de sources - Ria - 7. Mollusque comestible - Garrottas - Paresseux - 8. Boyaux - Graines alimentaires - 9. Désertes - Tarie.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 9934

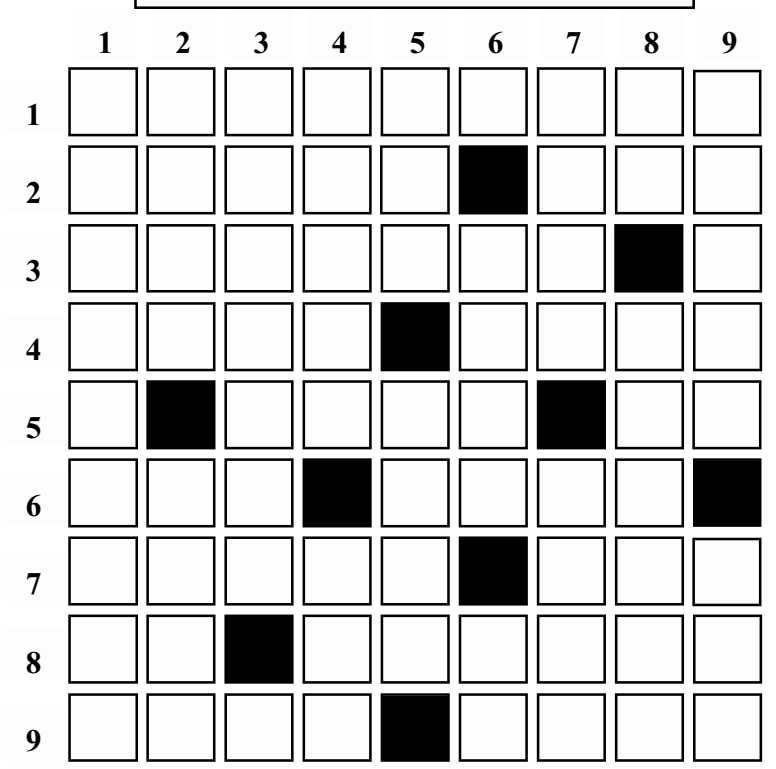
Horizontalement

-VERITES
TARA - ROI
RU - MAINT
ATTISE - U
URE - PERE
MERLE - AS
AERA - BP -
T - ERRAIT
IL - DOTER
SIRES - RU
ETA - ERES
RATE - EST

Verticalement

-TRAUMATISER
VAUTREE - LITA
ER - TERRE - RAT
RAMI - LARDE - E
I - ASPE - ROSE -
TRIEE - BAT - RE
EON - RAPIERES
SITUES - TRUST

Mots croisés 9/9 n° 9935



HORIZONTALEMENT

1. Faire quelque chose avant la date fixée - 2. Talus - Amérindien - 3. Commanditaire - 4. Chef - Considéra - 5. Carapace d'oursin - En bas de pli - 6. Cri de douleur - Ville allemande - 7. Sortis - Légumineuse - 8. Titane - Jeu de cartes - 9. Gogo biblique - Précèdent les autres.

VERTICALEMENT

1. Hypothétique - 2. Insecte des étangs - Déesse égyptienne - 3. Distances assez longues - 4. De la nature du feu - Roi de comédie - 5. Pour montrer - Située à l'étude - 6. Fait un choix - Bouquiné - 7. Immaculée - Gaz d'enseigne - 8. Agent de liaison - Sorte d'alfa - 9. Collation - Possessif.

SOLUTION N°9934

HORIZONTALEMENT

EFFARANTS
PERSEVERE
ALI - PETON
REVER - SUS
P - OMIS - BU
ILLISIBLE
LAIS - CIEL
LITEE - SEL
ETE - THESE

VERTICALEMENT

EPARPILLE
FELE - LAIT
FRIVOLITE
AS - EMISE
REPRIS - ET
AVE - SIC - H
NETS - BISE
TROUBLEES
SENSUELLE

SOLUTION N° 9934

HORIZONTALEMENT

COMMENTER
ARIAS - OPE
VAR - SUCAS
ATOMES - VS
LOTO - EGEE
CROULER - N
AINSI - ILS
DO - SABLE -
E - PESO - ST
SEL - SAUTA
- COTE - SAS
ORME - PANS
PUBLICITE

VERTICALEMENT

CAVALCADES -
OPORATORIO -
ECRU
MIROTON -
PLOMB
MA - MOUSSE -
TEL
ESSE -LIASSE - I
N - USEE - BOA -
PC
TOC - GRIL -
USAI
EPAVE - LES-
TANT
- RESSENS -
TASSE

soduku 134

Pour jouer au Soduku

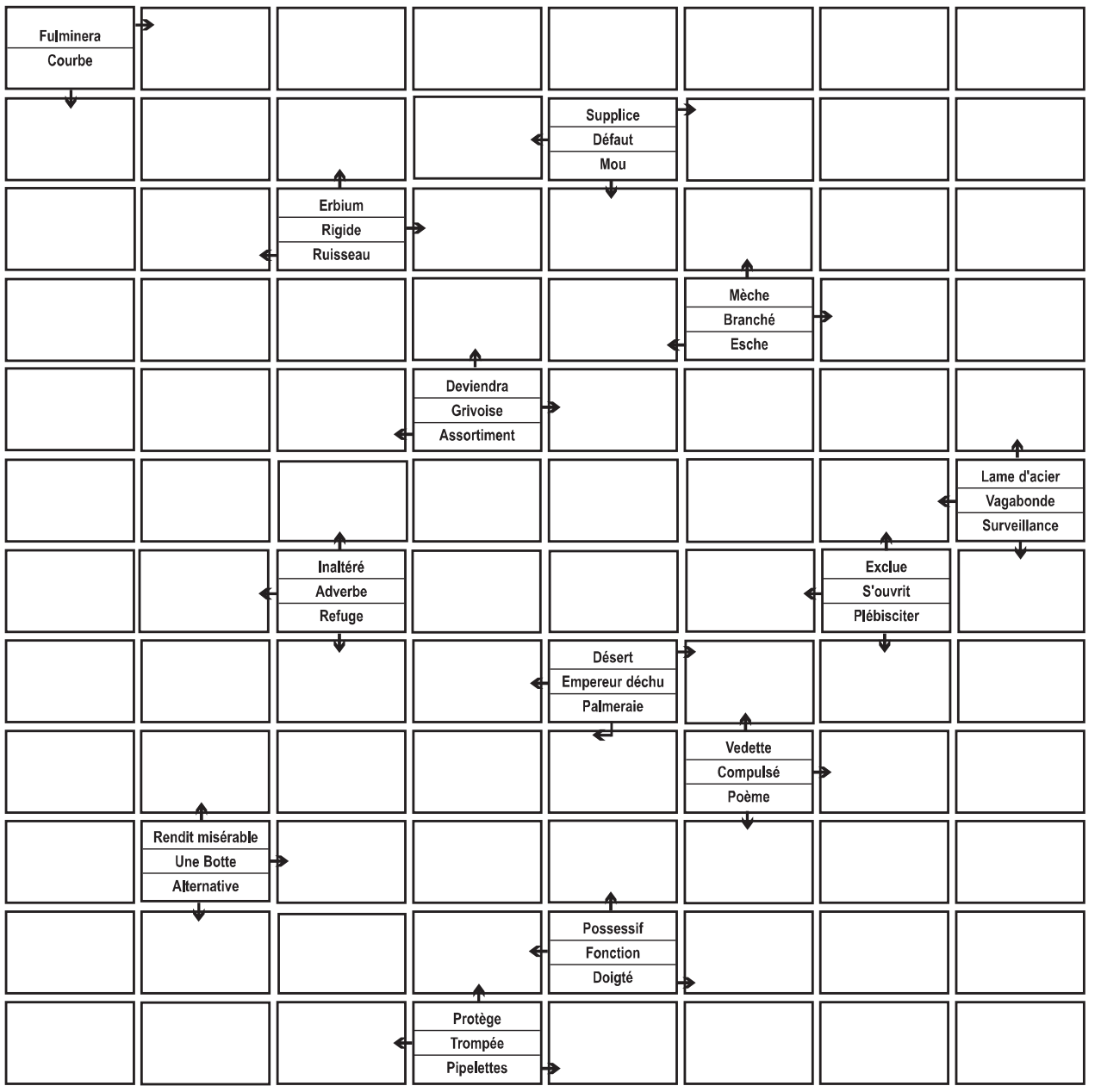
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

3			8				9	
	1	8			9			4
4			2	6		8	3	
6			7		3			
			6			5	2	
	4	5	1					3
		7		1				9
		1		7	6	3	8	
2	3		9					

Solutions

7	9	5	1	2	4	8	6	3
4	6	2	9	8	3	5	1	7
8	3	1	7	5	6	4	9	2
6	1	8	5	4	2	7	3	9
2	7	4	3	9	8	6	5	1
3	5	9	6	7	1	2	4	8
1	2	7	4	6	9	3	8	5
9	8	6	2	3	5	1	7	4
5	4	3	8	1	7	9	2	6

Mots fléchés n° 7444



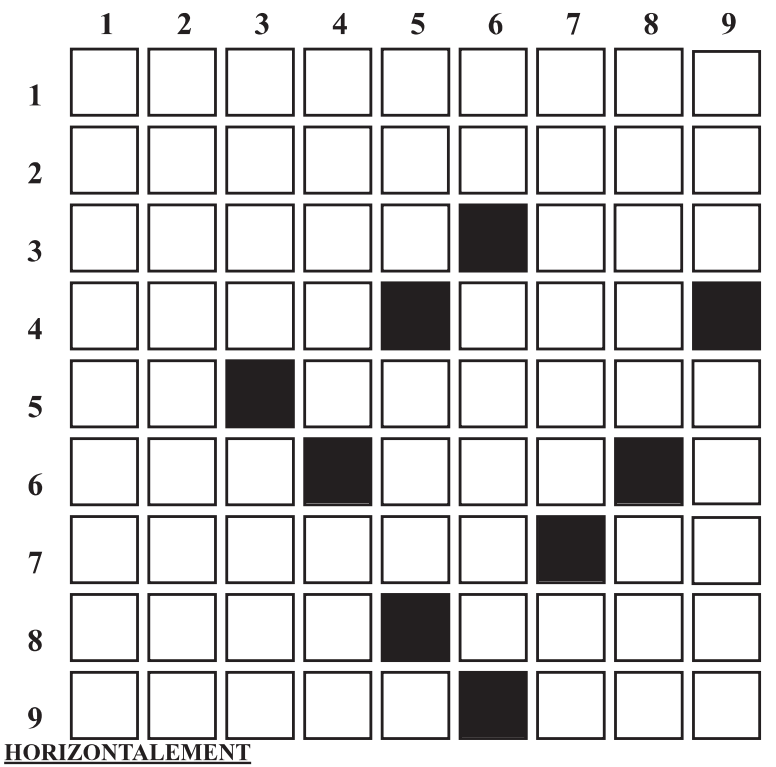
SOLUTION MOTS FLECHES N° 7443

Horizontalement

- PARCAGE
BELER - RS
INO - USES
EDIT - ISE
NI - AARAU
FLANC - IL
ALIGNA - E
IE - UELE -
TETE - IVE
E - ARETES
URI - MENT
RATE - ETE
- BIENFAITEUR
PENDILLEE - RA
ALOI - AI - TAIT
RE - TANGUER - E
CRU- ACNE - EM -
A - SIR - ALITEE
GRESAI - EVENT
ESSEULE - ESTE

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 7444



HORIZONTALEMENT

1. Impartiale - 2. Tremblerait - 3. Funeste - Solution - 4. Broutille - Moyen de duper - 5. Bat le roi - Enlever l'eau - 6. Ville de Yougoslavie - Volcan du Japon - 7. Divinité - Obstacle - 8. Lac américain - Vieux supplice - 9. Humé - Amérindien.

VERTICALEMENT

1. Aumônes - 2. Récipient en fonte - 3. Ejecté - Giron - 4. Provient - Napperon - 5. Poil à l'œil - Situation - 6. Petit tour - Mesurer - 7. Sculpteur italien - Alternative - 8. Cité urbaine - Hors court - 9. Etre conjugué - Finaude.

SOLUTION N° 7443

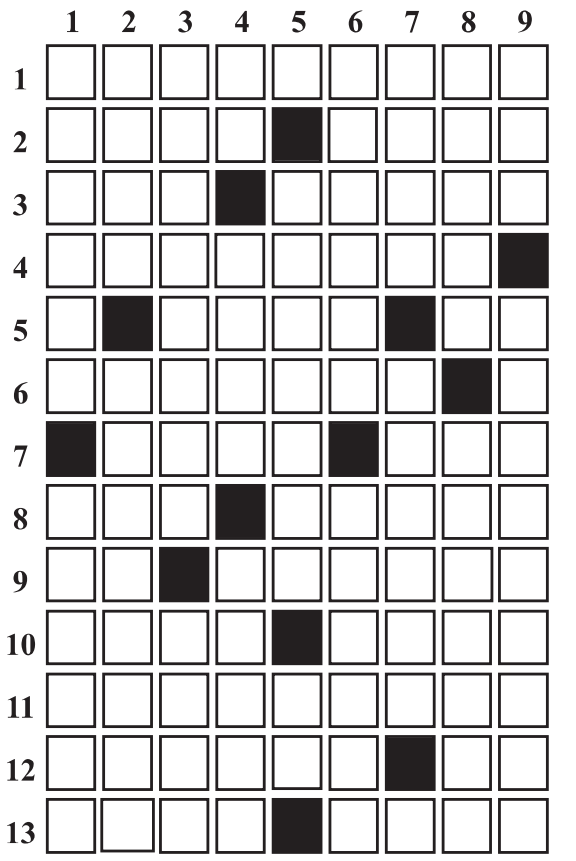
Horizontalement

EBRANLANT
DOUDOUNES
UNANIMITE
LIS - SIS - T
CF - MENEES
OINS - ETRE
REA - CUTI -
ER - POSENT
RAFALE - EU

Verticalement

EDULCORER
BONIFIERA
RUAS - NA - F
ADN - MS - PA
NOISE - COL
LUMINEUSE
ANISETTE -
NET - ERINE
TSETSE - TU

Mots croisés 9/13 n° 7444



HORIZONTALEMENT

1. Cadreurs - 2. Joints - Variété de citron - 3. Possessif - Petit bourgeois - 4. Costume distinctif - 5. Discipline sportive - Réfléchi - 6. Recettes - 7. Compliqué - Fait de l'effet - 8. Lieu de descente - Prince démoniaque - 9. Soudure - Extrait - 10. Capitale américaine - Ville d'Algérie - 11. Solitude - 12. Conduit - Ferrure qui a la forme de son nom - 13. Bramer - Patins.

VERTICALEMENT

1. Réunit - Assembler un livre - 2. Petit ongulé - Sport d'eau - 3. Parfois qualifié de plénipotentiaire - Enfant populaire - 4. Marque de licence - Cosmétique - Etre en colère - 5. Vaseuse - Parfois pronom - 6. Toujours leste - Ions - 7. On le bisse quand c'est bon - Pamphlet - 8. Attendries - Assuré - 9. Navires à voiles - Supérieures.

SOLUTION N° 7443

Horizontalement

DEPORTEES
EMOTION - E
CINE - TARN
ULCERE - ES
PIE - IMAGE
LESES - IRE
EN - COGNES
- NEUTRES -
BEN - TASSE
A - TROP - EX
BUEE - PARI
INTERIM - L
LEE - UNIES

Verticalement

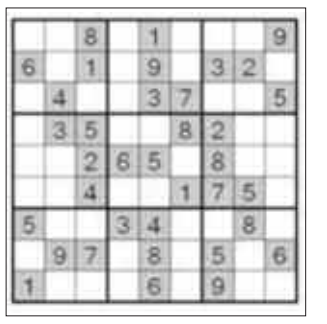
DECUPLE
- BABIL
EMILIENNE
- UNE
PONCES -
ENTETE
OTEE - ECU -
REE -
RI - RISOTTO
- RU
TOTEM -
GRAPPIN
ENA - AINES
- AMI
E - REGRESSER
- E
SENSEES -
EXILS

SODUKU 173

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		3	1	8				2
		6	7				1	
	2							7
9				2	3	6		
		2	9					3
4							3	
	6				4			
3				6	1	4		



SOLUTIONS

9	4	2	8	6	7	3	5	1
6	8	5	1	3	2	4	9	7
1	3	7	9	4	5	8	6	2
5	9	1	2	7	3	6	8	4
8	7	4	5	1	6	9	2	3
2	6	3	4	8	9	1	7	5
3	2	6	7	9	4	5	1	8
7	1	9	3	5	8	2	4	6
4	5	8	6	2	1	7	3	9



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.













télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h10	The Voice, la plus belle voix Saison 13	TF1
21h10	N'oubliez pas les paroles	2
21h10	The Rookie : le flic de Los Angeles Saison 5 /Épisode 17: Le cheval de Troie	6
21h09	Rugby : Top 14	CANAL+
21h10	La petite histoire de France	W9
20h50	le livre d'eli	CINE+ EMOTION
21h10	Escape	6ter
20h50	Des homme sans lois	CINE+ PREMIER
21h10	Le grand bêtisier 2023	C8
20h10	The lost king	CINE+ CINEMA
20h50	Karaté kid	CINE+ FAMIZ
21h15	Columbo Saison 11 Épisode 2: A chacun son heure	TMC

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



La fièvre

Saison 1 : Episode 3/6 - Le monde d'hier

Une véritable chasse à l'homme pour retrouver l'incendiaire de la maison de Fodé est lancée sur les réseaux, alimentée de fake news et de violences. L'État doit intervenir car, désormais, c'est l'ordre public qui vacille. Sam réussit temporairement à bloquer l'avancée des plans de Marie mais l'habileté de Kenza Chelbi la déborde, et ouvre un espace dans lequel Marie s'engouffre avec talent. Acculée, Sam réussit enfin à puiser en elle la force d'affronter les démons du passé

22h38

Starstruck

Saison 2 : Episode 1/6 - Faux départ

Jessie n'a pas pris l'avion pour la Nouvelle Zélande, décidant de rester à Londres à la dernière minute, mais elle a peur d'avoir commis une erreur. Tom essaie maladroitement de la soutenir

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:41	12:33	16:06	18:50	20:16
CONSTANTINE	04:47	12:38	16:11	18:54	20:19
ALGER	05:02	12:52	16:25	19:08	20:33
OUARGLA	04:59	12:43	16:15	18:57	20:17
CHLEF	05:08	12:59	16:32	19:15	20:40
MOSTAGANEM	05:13	13:04	16:37	19:20	20:44
ORAN	05:17	13:07	16:40	19:23	20:47

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7855 – SAMEDI 30 MARS 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	13°
Oran	22°	11°
Constantine	24°	7°
Ouargla	30°	18°

TIZI OUZOU

Un méga iftar demain au stade du 1er-Novembre

Un méga iftar au profit de 4 000 personnes sera organisé, demain dimanche, au stade du 1er-Novembre de Tizi Ouzou sur initiative du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), de la wilaya de Tizi Ouzou et le bureau national de l'association caritative «Kafil El Yatim».


Une belle initiative.

Selon les responsables du bureau de wilaya du CREA, cet événement, organisé sous le slogan «El Djaïr Baïtouna (Algérie notre foyer)», sera rehaussé par le wali, Djilali Doumi, le Président de l'APW, Mohamed Klalèche, le président du bureau national du CREA, Kamel Moula, et le représentant du bureau national de l'association «Kafil El Yatim». Selon la cellule de communication de cette association caritative, «l'iftar de ce dimanche portera sur 4 000 repas à servir tout au long de la piste d'athlétisme du stade et non sur la pelouse».

Parmi ces 4 000 convives, il est prévu «la présence de 1.800 orphelins, accompagnés de leurs mères, et tous issus de la wilaya de Tizi-Ouzou», précise la cellule de communication de cette association de bienfaisance. En plus de l'îftar , un trousseau vestimentaire «spécial Aïd» sera aussi distribué à tous les orphelins présents.

Par ailleurs, il est prévu des récompenses pour les orphelins qui se sont illustrés au cours du second trimestre de cette année scolaire, et ce par la remise des prix pour les trois meilleurs élèves de chaque palier à l'échelle de la wilaya de Tizi Ouzou.

Il est aussi prévu de faire «primer la maman méritante». S'agissant du choix de Tizi Ouzou après celui de M'sila l'année dernière et les trois successives de Blida (2016-2017 et 201818) pour ce méga Iftar, les responsables de la communication de Kafil El Yatim ont mis en valeur le principe de «la tradition de solidarité à travers la Touiza et la Timechret bien ancrée dans la société kabyle lequel constitue un facteur plaidant pour la réussite d'une telle initiative tant la région est rompue à ces manifestations sociales». «Notre bureau de wilaya à Tizi-Ouzou est très actif», ont-ils affirmé.

Les organisateurs de cette manifestation ont salué «les efforts des comités de villages et de quartiers pour leur aide précieuse pour la confection des listes et soutiens et des autorités locales (wilaya, APC et Daïra et la DASS) pour la mise en place du plan de transport de ces familles d'orphelins et la Gendarmerie nationale pour sa sécurisation».

Saïd Tissegouine

GHARDAÏA

Les récitants du Coran récompensés

UNE GRANDE soirée religieuse a été organisée, jeudi soir, à la grande salle de conférences de la wilaya de Ghardaïa, au cours de laquelle ont été remis des prix aux lauréats du concours de la wilaya de récitation du saint Coran. Organisée à l'occasion de 18e jour du mois de ramadhan, sous le haut patronage du wali, Abdallah Abinouar, la cérémonie a été marquée par la présence du représentant de l'Assemblée nationale, Abderrahmane Boukermouche, du P/APW, Slimane Hadj Said, du directeur des affaires religieuses de la wilaya, de quelques membres de l'exécutif du cabinet du wali ainsi que de très nombreux invités, dont les parents et familles des heureux lauréats. Des prix incitatifs ont été décernés aux lauréats de l'édition Ramadhan 2024 du concours de récitation du saint Coran, animé annuellement par le familier présentateur de la radio locale Sid-Ahmed Garni, à l'occasion du mois béni de ramadhan. Supervisant l'événement, le wali a souligné, dans son allocution d'ouverture, que l'organisation du concours s'inscrit dans le cadre de l'intérêt qu'accorde le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la récitation du saint Coran et au renforcement de l'action religieuse islamique en Algérie. Conformément au programme de cette soirée, le directeur des affaires religieuses de la wilaya a, à son tour, insisté sur l'importance à donner à l'apprentissage du saint Coran, et tout particulièrement l'intérêt des concours dans l'incitation des générations montantes à la lecture et la récitation du saint Coran et l'application de ses enseignements dans leur comportement quotidien, afin de les prémunir contre l'extrémisme et la violence sous toutes leurs formes. Notons que cette édition de distribution des prix spécial Ramadhan 2024 a vu un afflux sans précédent des récitants (garçons et filles), venus de différentes communes de la wilaya de Ghardaïa pour participer à cette importante soirée et obtenir leurs cadeaux amplement mérités. A la fin de la cérémonie, un imam a prononcé un bref et précieux prêche pour la circonstance, à travers lequel il a appelé à faire beaucoup de bien, à prier et à bannir la division et les divergences au sein de la société.

Aissa Hadj Daoud

VOLUME HORAIRE DES PUBLICITÉS NON CONFORME AU CAHIER DES CHARGES

L'ANIRA sanctionne six chaînes TV privées

L'AUTORITÉ nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a décidé de sanctionner six chaînes de télévision privées pour non-conformité du volume horaire des spots publicitaires diffusés aux dispositions des cahiers des charges imposés aux services de communication audiovisuelle. C'est ce qu'a indiqué l'Autorité dans un communiqué rendu public jeudi.

Après avoir examiné le contenu diffusé sur les chaînes de télévision, l'NIRA a «constaté la non-conformité du volume horaire des messages et spots publicitaires aux dispositions des cahiers des charges imposés aux services de communication audiovisuelle». Après avoir écouté les représentants des chaînes concernées au sujet de ces infractions, l'Autorité a décidé de sanctionner Echourouk TV, El Hayat, El Bilad, Ennahar TV, Samira TV et El Heddaf, selon le communiqué de l'ANIRA. «Les chaînes susmentionnées ont été officiellement mises en demeure, aujourd'hui (jeudi, ndlr), à l'effet de se conformer, dans un délai de 72 heures suivant la publication de la décision de l'Autorité, aux dispositions des articles 69 à 74 du décret exécutif 16-222 portant cahier des charges générales fixant les règles imposables à tout service de diffusion télévisuelle ou de diffusion sonore», selon la même source.

L'ANIRA prévient, dans son communiqué, que «si elles ne se conforment pas aux mises en demeure dans les délais impartis, les chaînes concernées se verront infliger des amendes», se réservant le droit d'»ordonner la suspension intégrale ou partielle des programmes faisant l'objet d'infraction, conformément aux articles 76 et 77 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle».

Ce n'est pas la première fois l'ANIRA met en garde les chaines de TV privées concernant le dépassement du volume horaire de la publicité. Une première mise en garde a été émise au début du ramadhan.

M. B.

A PARTIR DE DEMAIN

Les bureaux de poste ouverts en soirée

BONNE nouvelle pour les clients d'Algérie Poste. Plus la peine de passer de longues heures d'attente dans les bureaux de poste pour retirer de l'argent les dix derniers jours de ramadhan. Les bureaux de postes seront ouvert à partir de demain après le f'tour. Algérie Poste annonce, dans un communiqué, l'ouverture nocturne de ses bureaux à partir du dimanche 31 mars 2024, de 21h30 à 23h30, en prévision de l'Aide El Fitr. Exceptionnellement, les bureaux seront fermés le vendredi 5 avril 2024. «Cette démarche vise à satisfaire les besoins de la clientèle en cette période et à assurer un service continu et de qualité», précise le communiqué. Il convient de souligner que le mois de Ramadan est synonyme de la croissance de la demande sur la liquidité et que ces dix derniers jours vont l'être davantage avec les achats des vêtements de l'Aïd et des nombreuses fournitures pour la confection des gâteaux pour cette fête religieuse. Raison pour laquelle, Algérie Poste vient d'élargir ses heures d'ouverture pour permettre aux usagers de retirer leur argent en cette période de grande dépense. Le directeur d'Algérie Poste, Louai Zidi, a rassuré les citoyens, au cours de la semaine écoulée, que toutes les mesures nécessaires pour garantir la disponibilité de la liquidité dans les différents bureaux de poste ont été prises pour garantir un accès fluide aux services postaux, notamment aux retraits d'argent. L'ouverture nocturne des bureaux de poste durant la toute dernière semaine du mois de Ramadan fera certainement le bonheur de nombre de ses usagers, puisque tous les distributeurs automatiques de billets seront approvisionnés en liquidités nécessaires, même pendant les jours de l'Aïd. Cette opération est depuis quelques années ancrée dans les traditions d'Algérie Poste. Ce dispositif exceptionnel intervient dans l'objectif de permettre aux détenteurs des comptes courants postaux de percevoir leur salaire ou leur pension de retraite dans les délais. Les bureaux de postes concernées sont les bureaux importants implantés dans les chefs-lieux de wilaya et les chefs-lieux de daïra.

Lynda Louifi

VIGNETTE AUTOMOBILE

Le délai d'acquittement prolongé jusqu'au 30 avril

LA PÉRIODE d'acquittement des vignettes automobiles pour l'année 2024 a été prolongée jusqu'au 30 avril, a indiqué la Direction générale des impôts (DGI). Cette vignette est instituée par la loi et doit être collée sur les pare-brise des véhicules, et le non-acquittement par les récalcitrants entraîne des amendes.

L. L.